



RAPPORT ANNUEL

2020



RENSEIGNEMENTS FINANCIERS

RÉSULTATS ANNUELS D'EXPLOITATION

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2020	2019	2018	2017	2016
Chiffre d'affaires	454 103 \$	449 587 \$	475 207 \$	523 659 \$	565 173 \$
Bénéfice (perte) avant impôt sur le résultat	19 022 \$	4 269 \$	3 277 \$	(3 275) \$	(16 294) \$
Bénéfice (perte) net	13 811 \$	3 054 \$	2 571 \$	(2 094) \$	(12 105) \$
- par action	1,61 \$	0,36 \$	0,30 \$	(0,25) \$	(1,42) \$
Fonds autogénérés (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts et intérêts payés)	28 645 \$	9 775 \$	9 705 \$	2 630 \$	(10 802) \$
- par action ⁽¹⁾	3,35 \$	1,14 \$	1,14 \$	0,31 \$	(1,27) \$
Capitaux propres	121 229 \$	113 408 \$	112 863 \$	109 434 \$	110 693 \$
- par action ⁽¹⁾	14,16 \$	13,24 \$	13,27 \$	12,86 \$	13,01 \$
Prix de l'action à la fin de l'exercice	6,71 \$	4,82 \$	6,00 \$	8,33 \$	9,05 \$
Dividendes payés par action	0,20 \$	0,10 \$	-	-	0,30 \$

(1) Les mesures financières non conformes aux IFRS renvoient à la section correspondante du rapport de gestion.

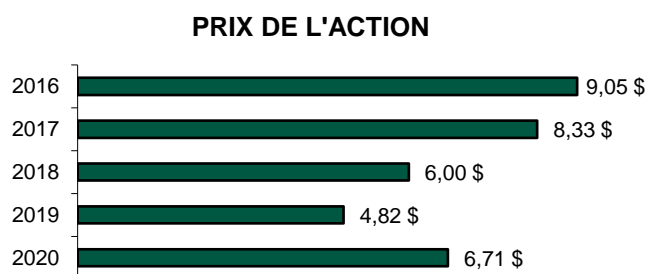
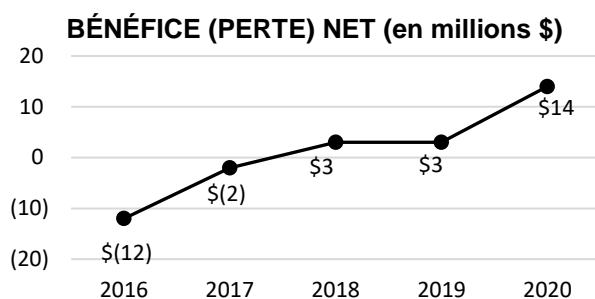


TABLE DES MATIÈRES

Message du président du C.A. aux actionnaires	2
Message du président aux actionnaires.....	3
Rapport de gestion.....	4
États financiers consolidés et notes	19
Administrateurs et dirigeants.....	50
Bureaux de vente et centres de distribution.....	51

SIÈGE SOCIAL
225, rue Goodfellow
Delson (Québec)
J5B 1V5
Canada



Sans frais: 1-800-361-6503
Tél.: 450-635-6511
Télec.: 450-635-3729
info@goodfellowinc.com
www.goodfellowinc.com

MESSAGE DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION AUX ACTIONNAIRES

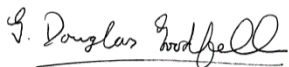
Notre année fiscale terminée le 30 novembre 2020 a généré un bénéfice presque record de 1,61 \$ par action. Les résultats que nous avons obtenus malgré une pandémie mondiale en disent long sur notre solide équipe de direction et son leadership. La demande sans précédent des marchés au cours de la seconde moitié de l'exercice a fait grimper les prix et nos marges en conséquence.

Notre inventaire a soigneusement été géré et nous avons terminé l'année avec une valeur des stocks de moins de 85 millions \$ au bilan. Avec l'absence de dette à long terme et une dette bancaire de moins de 29 millions \$, nous sommes bien placés pour profiter des occasions stratégiques qui pourraient se présenter dans un avenir rapproché.

Goodfellow est bien préparée pour l'avenir à la fois du côté du capital humain ainsi que de sa puissance financière. De plus, notre bilan est le plus solide de notre histoire. Nous possédons des centres de distribution à travers le Canada et notre force marketing est formidable.

La demande pour nos produits s'est poursuivie en 2021 et nous anticipons un bon premier semestre. Nous serons à la recherche d'occasions d'affaires pour renforcer notre capacité à valeur ajoutée et nous allons continuer à investir dans nos installations.

Enfin, au nom du conseil d'administration, nous tenons à remercier nos actionnaires pour leur confiance et leur fidélité. Ce fut bien mérité une fois de plus par le travail de tous nos employés à travers toute l'organisation. Merci à nos fournisseurs et clients pour leur soutien et à notre équipe de direction pour leur travail acharné qui a permis l'atteinte de ces résultats.



G. Douglas Goodfellow
Président du conseil d'administration
Le 19 février 2021

MESSAGE DU PRÉSIDENT AUX ACTIONNAIRES

Le résultat du quatrième trimestre 2020 de Goodfellow a été influencé par les réalités de la pandémie et ses effets significatifs sur l'offre et la demande. Goodfellow a néanmoins réussi à capitaliser sur la hausse de la demande et les prix en croissance des commodités et des produits saisonniers. Cette tendance s'est prolongée jusqu'à la fin novembre, ce qui n'est certainement pas habituel et clairement sans précédent par rapport aux quatrièmes trimestres précédents.

Le secteur manufacturier a continué à démontrer une certaine résilience en dépit des restrictions liées à la pandémie. Nos clients marchands et magasins à grande surface ont vécu une saison exceptionnelle associée à l'effet d'investir chez soi (cocooning) dans toutes les régions canadiennes. Goodfellow a utilisé sa capacité de production à valeur ajoutée pour répondre à la demande de produits spécialisés sur mesure. La Société s'est positionnée pour avoir du succès au niveau national avec un engagement sans contredit d'avoir le meilleur service à la clientèle d'un océan à l'autre.

Tard en septembre 2020, Goodfellow a été victime d'une cyberattaque. Les initiatives ont vite été exécutées pour protéger les intérêts de la Société et restaurer notre service continu. Cet incident a significativement nuí aux résultats financiers de Goodfellow. La connaissance profonde du processus de vente Goodfellow par ses employés, en plus d'une débrouillardise incontestée, a fait que la Société a limité les dégâts potentiellement catastrophiques. La Société tient à remercier ses fournisseurs et ses clients pour leur appui durant cette période. Notre service est maintenant pleinement rétabli et plus fort que jamais, prêt à affronter 2021.

Sincèrement,



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction
Le 19 février 2021

RAPPORT DE GESTION

Ce rapport de gestion et les états financiers consolidés de Goodfellow inc. (« la Société ») ont été approuvés par le Comité d'audit et le Conseil d'administration le 19 février 2021.

Ce rapport de gestion devrait être lu conjointement avec les états financiers consolidés et ses notes afférentes pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019.

Ce rapport de gestion présente une revue des développements et résultats importants de l'exploitation de la Société pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019.

Ces états financiers consolidés pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019 ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

À moins d'indication contraire, tous les montants présentés dans le rapport de gestion sont en dollars canadiens.

Comme indiqué dans la section « PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES » de ce rapport de gestion, la Société a adopté l'IFRS 16 – Contrats de location en utilisant l'approche rétrospective modifiée à compter de la période de rapport annuel commençant le 1^{er} décembre 2019. Par conséquent, les chiffres comparatifs au 30 novembre 2019 et pour l'exercice terminé à cette date n'ont pas été redressés et continuent d'être présentés selon IAS 17 - Contrats de location.

De l'information additionnelle au sujet de la Société, comme la circulaire d'information annuelle et le rapport annuel, peut être consultée sur le site internet de SEDAR à www.sedar.com.

INFORMATION FINANCIÈRE PROSPECTIVE

Ce rapport de gestion contient des prévisions implicites et/ou explicites, ainsi que des déclarations prospectives sur les objectifs, les stratégies, la situation financière, les résultats d'exploitation et les activités de Goodfellow inc.. Les déclarations prospectives peuvent être identifiées par des mots tels que : « croire », « estimation », « attente », « stratégie », « avenir », « probable », « peut », « devrait », « volonté » et des références similaires à des périodes futures. Des exemples de déclarations prospectives comprennent, entre autres, des déclarations que nous faisons concernant la liquidité et la gestion des risques dans les conditions économiques actuelles. Les déclarations prospectives ne sont ni des faits historiques ni des garanties de performances futures. Ces déclarations sont prospectives dans la mesure où elles sont fondées sur des attentes au sujet des marchés dans lesquels nous exerçons nos activités et sur diverses estimations et hypothèses. Bien que nous croyions que les attentes reflétées dans les déclarations prospectives présentées dans les documents et les hypothèses sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées soient raisonnables, rien ne garantit que ces attentes et hypothèses s'avèreront exactes. Il est recommandé au lecteur de faire preuve de prudence et ne pas se fier indûment aux déclarations prospectives comprises dans ce rapport, car rien ne garantit que se réaliseront les plans, intentions et attentes sur lesquels ces déclarations prospectives sont fondées. Les résultats réels pourraient différer de manière significative des attentes de la direction si des risques, dénotés ou non, et si des incertitudes affectaient les résultats de la Société ou si nos évaluations ou hypothèses s'avéraient inexacts. Ces risques et incertitudes comprennent, entre autres, les effets des conditions économiques générales et commerciales, y compris la nature cyclique de nos opérations, la concurrence de marché, l'inflation, les conditions du crédit, les taux de change et les risques de fluctuation des taux d'intérêt, les risques environnementaux, le niveau de la demande et la performance financière de l'industrie manufacturière, la concurrence des fournisseurs, les changements au niveau de la demande des clients, la mesure dans laquelle nous réussissons à obtenir de nouvelles relations à long terme avec les clients ou à conserver les relations existantes et le niveau de défaillance des services qui pourrait conduire les clients à utiliser les services de nos concurrents, l'augmentation des faillites de clients, la dépendance envers des employés clés, l'impact de la pandémie de COVID-19 et le climat d'incertitude s'y rapportant, les lois et règlements, les systèmes d'information, les structures de coût et les exigences de fonds de roulement, l'occurrence d'hostilités, l'instabilité politique ou les catastrophes naturelles et d'autres facteurs décrits dans les documents publics déposés par la Société et disponibles à www.sedar.com. Pour toutes ces raisons, nous ne pouvons garantir la réalisation des déclarations prospectives. Ce rapport de gestion fournit un aperçu de notre performance antérieure ainsi que des stratégies futures et des indices de performance clés tels que perçus par l'équipe de direction de Goodfellow inc. La Société décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser ces déclarations prospectives, sauf dans les cas prévus par toute loi applicable.

COVID-19

Les attentes de la Société en matière de rendement opérationnel et financier en 2021 sont fondées sur certaines hypothèses, y compris des hypothèses concernant la pandémie de COVID-19, telles que la durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur les activités, les opérations et la situation financière de la Société. Il s'agit notamment de l'hypothèse que les installations de fabrication et de distribution de la Société demeureront ouvertes et opérationnelles, l'hypothèse que son personnel demeurera en bonne santé, l'hypothèse que les quincailleries et les magasins de bois d'œuvre et autres clients industriels et manufacturiers demeureront ouverts et continueront de commander et de vendre les produits de la Société, l'hypothèse selon laquelle les activités de construction ne seront pas interrompues par des fermetures obligatoires et l'hypothèse que la chaîne d'approvisionnement de la Société ne sera pas interrompue. Les estimations, les croyances et les hypothèses de la Société sont intrinsèquement assujetties à d'importantes incertitudes et éventualités commerciales, économiques, concurrentielles et autres concernant des événements futurs, y compris la pandémie COVID-19 et, à ce titre, sont susceptibles de changer. La Société ne peut donner aucune assurance que ces estimations, croyances et hypothèses s'avèreront exactes.

MESURES FINANCIÈRES NON CONFORMES AUX IFRS

En plus de présenter les résultats conformément aux IFRS, ce rapport de gestion fournit, à titre de mesures financières non conformes aux IFRS, les flux de trésorerie par action et le bénéfice d'exploitation avant amortissement des immobilisations corporelles et de l'amortissement des actifs incorporels (aussi désignés comme bénéfice avant intérêts, impôts et amortissements [« BAIIA »]). Ces mesures financières n'ont pas de sens normalisé prescrit par les IFRS et pourraient ne pas être comparées à des mesures similaires présentées par d'autres émetteurs. La direction

considère qu'il s'agit d'information utile pour les investisseurs avertis désirant évaluer la capacité de la Société à générer des fonds. Les flux de trésorerie par action sont définis comme le fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, les impôts payés et intérêts payés) s'élevant à 28,6 millions \$ pour l'exercice 2020 divisés par le nombre d'actions en circulation de 8 562 554 actions.

Rapprochement du Bénéfice net au BAIIA (en milliers de dollars)	Exercices terminés le	
	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Bénéfice net	13 811	3 054
Impôt sur le résultat	5 211	1 215
Charges financières nettes	2 719	3 137
Bénéfice d'exploitation	21 741	7 406
Dépréciation et amortissement des immobilisations corporelles et incorporelles	3 433	3 479
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	4 324	-
BAIIA	29 498	10 885

VUE D'ENSEMBLE DE LA SOCIÉTÉ

Goodfellow est un distributeur de produits de bois, de matériaux de construction et de plancher de bois franc. La Société est active dans les domaines de la distribution en gros, le ré-usinage de produits de bois, la distribution et le courtage de bois. La Société vend à plus de 7 000 clients dans trois secteurs principaux, soit les secteurs industriel, manufacturier et de commerce de détail. La Société exploite 13 centres de distribution, 9 usines de transformation au Canada et 1 centre de distribution aux États-Unis.

PERFORMANCE GLOBALE

L'exercice 2020 a été une bonne année pour la Société. Malgré la pandémie, la Société a été en mesure de bien performer principalement grâce à ses produits diversifiés spécialisés et à valeur ajoutée ainsi qu'à sa capacité à répondre à la forte demande de commandes personnalisées. La Société a également profité de la pénurie de produits de bois pour augmenter ses marges sur de nombreux produits. L'effet cocooning de la pandémie a été globalement très bénéfique pour l'industrie du bois d'œuvre. Les restrictions de voyage pour les Canadiens ont créé un fort désir de rénover et d'améliorer leur maison. La forte croissance de la construction de logements à plusieurs étages a également contribué à un résultat solide et sans précédent au quatrième trimestre 2020. La forte demande de matières premières et de produits saisonniers s'est poursuivie jusqu'en novembre et a même continué en décembre, commençant l'exercice 2021 sur une note positive.

INFORMATION ANNUELLE SÉLECTIONNÉE (en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	2020	2019	2018
	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	454 103	449 587	475 207
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19 022	4 269	3 277
Bénéfice net	13 811	3 054	2 571
Actifs totaux	218 323	180 581	190 718
Obligations locatives	17 658	28	43
Dividendes en argent payés	1 712	851	-
PAR ACTION ORDINAIRE			
Bénéfice net par action, de base	1,61	0,36	0,30
Bénéfice net par action, dilué	1,61	0,35	0,30
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant la variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement, impôts payés et intérêts payés)	3,35	1,14	1,14
Capitaux propres	14,16	13,24	13,27
Prix de l'action	6,71	4,82	6,00
Dividendes en argent payés	0,20	0,10	-

COMPARAISON DES EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

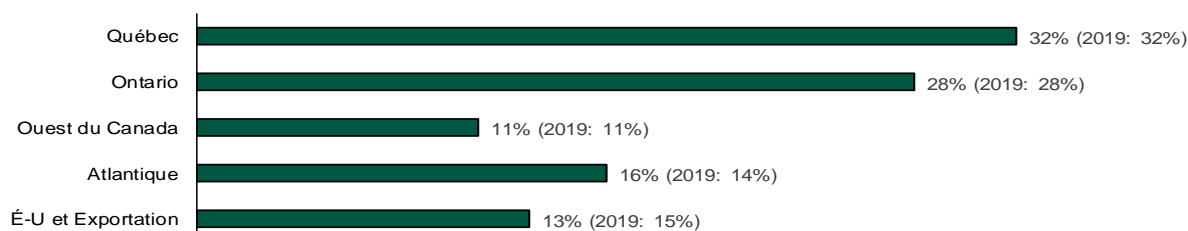
(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

FAITS SAILLANTS POUR LES EXERCICES TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019	2020	2019	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	454 103	449 587	+1,0
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19 022	4 269	+345,6
Bénéfice net	13 811	3 054	+352,2
Bénéfice net par action – de base	1,61	0,36	+347,2
Bénéfice net par action – dilué	1,61	0,35	+360,0
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés)	28 645	9 775	+193,0
BAIIA	29 498	10 885	+171,0
Dette bancaire moyenne	34 481	58 074	-40,6
Stock moyen	92 977	103 698	-10,3

Au cours du deuxième trimestre, face à la pandémie de COVID-19, la Société a mis en œuvre des pratiques d'hygiène rigoureuses et des mesures de distanciation sociale sur le lieu de travail afin d'atténuer les risques pour la santé de ses employés et la menace pour ses opérations. La Société a pu garder la plupart de ses installations ouvertes dans les débuts de la pandémie COVID-19, en s'appuyant sur des exemptions de fermetures obligatoires pour les produits et services essentiels. L'important ralentissement économique causé par la pandémie de COVID-19 et les fermetures imposées par les gouvernements ont eu des répercussions négatives sur la demande des produits de la Société. De plus, les activités de construction dans la majeure partie du Canada ont été interrompues pendant plusieurs semaines durant le deuxième trimestre dans le cadre des fermetures imposées par les gouvernements. Au troisième trimestre, certaines restrictions ont été levées à l'exception des restrictions de voyage. Au Canada, les restrictions à la frontière et les restrictions imposées par les provinces combinées aux programmes gouvernementaux de protection salariale ont eu un impact positif sur notre industrie et pour la Société. De nombreux consommateurs ont décidé d'investir dans leur propriété, puisqu'ils n'étaient pas autorisés à voyager à l'été 2020. Cette tendance s'est poursuivie au quatrième trimestre.

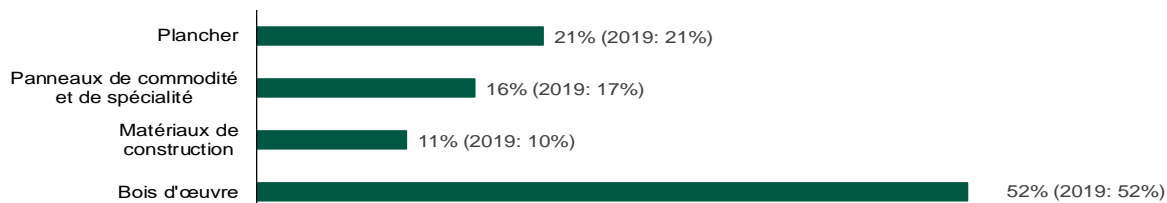
Au Canada, les ventes au cours de l'exercice 2020 ont augmenté de 4 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison des fortes ventes de la deuxième moitié de l'exercice 2020. Les ventes au Québec ont augmenté de 2 % en raison de l'augmentation des ventes de bois d'ingénierie et de bois d'œuvre. Les ventes en Ontario ont augmenté de 2 % en raison de l'augmentation des ventes de bois d'œuvre et de produits de panneau de commodité et de spécialité. Les ventes dans l'Ouest canadien ont diminué de 1 % en raison d'une baisse des ventes de produits de plancher et de produits de panneaux de commodité et de spécialité. Les ventes dans la région de l'Atlantique ont augmenté de 14 % principalement en raison d'une augmentation des ventes de toutes les catégories de produits.

Distribution géographique des ventes 2020



Les ventes aux États-Unis au cours de l'exercice 2020 ont diminué de 10 % en dollars canadiens par rapport à l'an dernier principalement en raison de l'impact de la pandémie COVID-19 et de la baisse des ventes des produits de bois franc. En devise américaine, les ventes ont diminué de 11 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes à l'exportation ont diminué de 22 % par rapport à l'an dernier, principalement en raison de l'impact de la pandémie COVID-19 et d'une grève au port de Montréal.

Distributions des ventes par produits 2020



Concernant la distribution des ventes par produits, toutes les catégories de produits à l'exception des matériaux de construction ont maintenu leur volume de ventes principalement en raison de l'investissement des consommateurs dans leur propriété. Les ventes de produits de plancher au cours de l'exercice 2020 ont diminué de 1 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de produits de panneaux de commodité et de spécialité ont diminué

de 2 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 6 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre ont augmenté de 1 % par rapport à l'an dernier.

Coût des ventes

Au cours de l'exercice 2020, le coût des ventes s'élevait à 362,4 millions \$ comparativement à 364,5 millions \$ l'an dernier. Le coût des ventes a diminué de 0,6 % par rapport à l'an dernier. Les coûts totaux des frais de transport à la vente ont diminué de 3,3 % par rapport à l'an dernier. Les profits bruts s'élevaient à 91,7 millions \$ comparativement à 85,0 millions \$ l'an dernier. Les profits bruts ont augmenté de 7,9 % par rapport à l'an dernier. Les marges brutes s'élevaient à 20,2 % au cours de l'exercice 2020 (18,9 % l'an dernier). Le marché nous a permis d'augmenter nos marges à cause de la pénurie de bois.

Frais de vente et charges administratives et générales

Au cours de l'exercice 2020, les frais de vente et charges administratives et générales s'élevaient à 70,1 millions \$ comparativement à 77,6 millions \$ l'an dernier. Les frais de vente et charges administratives et générales ont chuté de 9,7 % par rapport à l'an dernier. En réponse à la pandémie de COVID-19, la Société a mis en œuvre au deuxième trimestre un certain nombre de mesures de réduction des coûts, comme la réduction des dépenses liées aux déplacements non essentiels et a mis à pied provisoirement jusqu'à 29 % de ses effectifs. De plus, la Société a bénéficié de la Subvention Salariale d'Urgence du Canada qui a notamment contribué au maintien des emplois liés à la production et à la distribution de services essentiels.

Le total des frais de vente, de distribution et d'administration pour l'exercice 2020, en excluant l'impact de IFRS 16, aurait été de 71,0 millions \$. L'impact de IFRS 16 sur les frais de vente, de distribution et d'administration est attribuable au remplacement des frais de location d'exploitation en vertu de l'IAS 17 par une plus petite charge d'amortissement liée aux actifs au titre de droits d'utilisation.

Charges financières nettes

Au cours de l'exercice 2020, les charges financières nettes s'élevaient à 2,7 millions \$ comparativement à 3,1 millions \$ l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel canadien a diminué à 2,87 % comparativement à 3,95 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. a diminué à 3,63 % comparativement à 5,33 % l'an dernier. La dette bancaire moyenne s'élevait à 34,5 millions \$ par rapport à 58,1 millions \$ l'année dernière.

Les coûts financiers nets totaux pour l'exercice 2020, en excluant l'impact de IFRS 16, auraient été de 2,0 millions \$. L'adoption des IFRS 16 a augmenté les frais d'intérêt de 0,7 million \$ liés aux passifs des obligations locatives.

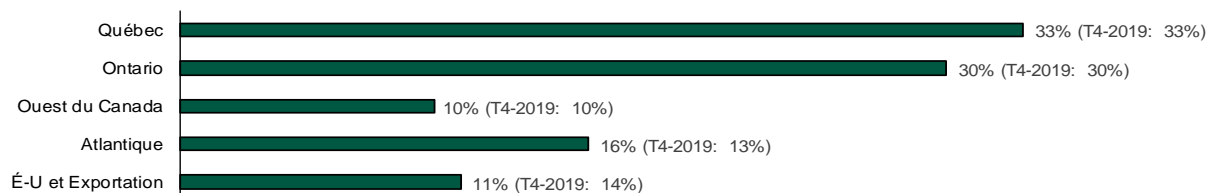
COMPARAISON DES TROIS MOIS TERMINÉS LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

FAITS SAILLANTS POUR LES PÉRIODES DE TROIS MOIS TERMINÉES LES 30 NOVEMBRE 2020 ET 2019	T4-2020	T4-2019	Variance
	\$	\$	%
Chiffre d'affaires	122 641	107 127	+14,5
Bénéfice avant impôt sur le résultat	7 862	406	+1 836,5
Bénéfice net	5 776	277	+1 985,2
Bénéfice net par action – de base & dilué	0,67	0,03	+2 133,3
Fonds de roulement de l'exploitation (excluant les éléments hors caisse, les impôts et intérêts payés)	10 108	1 450	+597,1
BAIIA	10 373	1 981	+423,6
Dette bancaire moyenne	16 049	42 124	-61,9
Stock moyen	85 135	93 900	-9,3

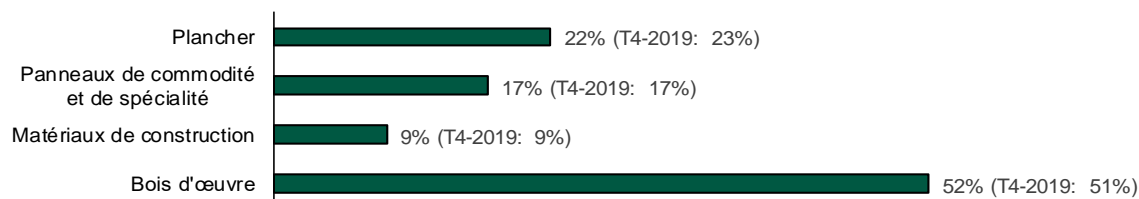
Au Canada, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 19 % par rapport à l'an dernier principalement en raison du fait que le secteur de la construction était très fort, principalement en raison du beau temps, et que de nombreux consommateurs ont continué d'investir dans leur propriété puisqu'ils n'avaient pas le droit de voyager. Au Québec, les ventes ont augmenté de 17 % comparativement à l'an dernier en raison d'une augmentation dans presque toutes les catégories de produits, à l'exception du bois franc. En Ontario, les ventes ont augmenté de 16 % par rapport à l'an dernier principalement en raison d'une augmentation des ventes de produits de bois d'œuvre et de panneaux de commodité et de spécialité. Dans l'Ouest canadien, les ventes ont augmenté de 10 % par rapport à l'an dernier à cause de l'augmentation des ventes de produits de planchers, de produits de revêtement et de matériaux de construction. Dans la région de l'Atlantique, les ventes ont augmenté de 38 % par rapport à l'an dernier en raison de l'augmentation des ventes de produits de plancher, de produits de bois traité sous pression et de produits de sapin.

Distribution géographique des ventes pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2020



Aux États-Unis, les ventes au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ont diminué de 14 % en dollars canadiens et en dollars américains par rapport à l'an dernier, principalement en raison d'une baisse des ventes de produit de bois d'œuvre et de produits de panneaux de commodité et de spécialité. Finalement, les ventes à l'exportation ont chuté de 12 % durant le quatrième trimestre de l'exercice 2020 par rapport à l'an dernier, principalement en raison d'une diminution des ventes de produits de bois d'œuvre et de produit de plancher.

Distribution des ventes par produits pour le quatrième trimestre terminé le 30 novembre 2020



Concernant la distribution des ventes par produits, les ventes de produits de plancher au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 ont augmenté de 10 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de produit de panneaux de commodité et de spécialité ont augmenté de 16 % par rapport à l'an dernier. Les ventes de matériaux de construction ont augmenté de 7 % par rapport à l'an dernier. Finalement, les ventes de bois d'œuvre ont augmenté de 17 % par rapport à l'an dernier.

Coût des ventes

Le coût des ventes pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020 s'élevait à 95,7 millions \$ comparativement à 86,5 millions \$ l'an dernier. Le coût des ventes a augmenté de 10,6 % par rapport à l'an dernier. Les coûts totaux des frais de transport à la vente ont augmenté de 9,4 % par rapport à l'an dernier. Les profits bruts s'élevaient à 27,0 millions \$ comparativement à 20,7 millions \$ l'an dernier. Les profits bruts ont augmenté de 30,4 % par rapport à l'an dernier. Les marges brutes s'élevaient à 22,0 % au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020 (19,3 % l'an dernier). Le marché nous a permis d'augmenter nos marges à cause de la pénurie de bois.

Frais de vente et charges administratives et générales

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2020, les frais de vente et charges administratives et générales s'élevaient à 18,7 millions \$ comparativement à 19,6 millions \$ l'an dernier. Les frais de vente et charges administratives et générales ont diminué de 4,6 % par rapport à l'an dernier. Cette baisse résulte des mesures prises par la Société pour réduire ses coûts et améliorer son efficacité opérationnelle au cours du deuxième trimestre 2020 en réponse à la pandémie de COVID-19. La Société a mis en œuvre un certain nombre de mesures de réduction des coûts telles que la réduction des dépenses liées aux déplacements non essentiels.

Le total des frais de vente, de distribution et d'administration pour le quatrième trimestre de 2020, en excluant l'impact de IFRS 16, aurait été de 18,9 millions \$. L'impact de IFRS 16 sur les frais de vente, de distribution et d'administration est attribuable au remplacement des frais de location d'exploitation en vertu de l'IAS 17 par une plus petite charge d'amortissement liée aux actifs au titre de droits d'utilisation.

Charges financières nettes

Pour le quatrième trimestre de l'exercice 2020, les charges financières nettes s'élevaient à 0,5 million \$ (0,7 million \$ l'an dernier). La moyenne du taux préférentiel canadien s'élevait à 2,45 % comparativement à 3,95 % l'an dernier. La moyenne du taux préférentiel des É.-U. a diminué à 3,25 % comparativement à 4,96 % l'an dernier. La dette bancaire moyenne s'élevait à 16,0 millions \$ par rapport à 42,1 millions \$ l'année dernière.

Les coûts financiers nets totaux pour le quatrième trimestre de 2020, en excluant l'impact de IFRS 16, auraient été de 0,4 million \$. L'adoption des IFRS 16 a augmenté les frais d'intérêt de 0,1 million \$ liés aux passifs des obligations locatives.

SOMMAIRE DES HUIT DERNIERS TRIMESTRES COMPLÉTÉS

(en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

	Fév-2020 ⁽¹⁾	Mai-2020 ⁽¹⁾	Août-2020 ⁽¹⁾	Nov-2020 ⁽¹⁾
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	88 856	103 763	138 843	122 641
(Perte nette) bénéfice net	(2 060)	3 399	6 696	5 776
(Perte nette) bénéfice net par action	(0,24)	0,40	0,78	0,67

	Fév-2019	Mai-2019	Août-2019	Nov-2019
	\$	\$	\$	\$
Chiffre d'affaires	88 153	123 713	130 594	107 127
(Perte nette) bénéfice net	(1 550)	1 855	2 472	277
(Perte nette) bénéfice net par action	(0,18)	0,22	0,29	0,03

Tel qu'indiqué ci-haut, nos résultats des huit derniers trimestres suivent un cycle saisonnier, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres. Les ventes du deuxième trimestre de 2020 sont exceptionnellement plus basses en comparaison avec le deuxième trimestre de 2019 à cause de la pandémie COVID-19.

⁽¹⁾ Comprend l'impact de l'adoption des IFRS 16

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

Actifs totaux

Au 30 novembre 2020, les actifs totaux s'élevaient à 218,3 millions \$ comparativement à 180,6 millions \$ l'an dernier. La trésorerie au 30 novembre 2020 totalisait 3,5 millions \$ comparativement à 2,4 millions \$ l'an dernier. Les comptes clients et autres comptes débiteurs affichaient 76,1 millions \$ au 30 novembre 2020 (48,5 millions \$ l'an dernier). La valeur des stocks au 30 novembre 2020 était de 84,7 millions \$ comparativement à 87,3 millions \$ l'an dernier. Les charges payées d'avance au 30 novembre 2020 totalisaient 2,6 millions \$ (identique l'an dernier). Les actifs au titre des régimes à prestations déterminées s'élevaient à 1,9 million \$ au 30 novembre 2020 par rapport à 2,2 millions \$ l'an dernier. Les autres actifs étaient de 0,8 million \$ aux 30 novembre 2020 et 2019.

Immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs au titre de droits d'utilisation

Au 30 novembre 2020, les immobilisations corporelles s'élevaient à 31,1 millions \$ comparativement à 32,8 millions \$ l'an dernier. Les dépenses en capital au cours de l'exercice 2020 totalisaient 1,4 million \$ comparativement à 1,0 million \$ l'an dernier. Les immobilisations corporelles capitalisées au cours de l'exercice 2020 comprenaient des bâtiments, des ordinateurs, du matériel roulant et de l'équipement de cour. Les actifs incorporels totalisaient 3,2 millions \$ au 30 novembre 2020 comparativement à 3,9 millions \$ l'an dernier fortement diminué en raison d'une charge d'amortissement annuelle de 728 mille \$. Les actifs au titre de droits d'utilisation totalisaient 14,3 millions \$ au 30 novembre 2020 (néant l'an dernier). L'amortissement des immobilisations corporelles, des actifs incorporels et des actifs au titre de droits d'utilisation au cours de l'exercice 2020 était de 7,8 millions \$ comparativement à 3,5 millions \$ l'an dernier.

Passifs totaux

Au 30 novembre 2020, les passifs totaux s'élevaient à 97,1 millions \$ comparativement à 67,2 millions \$ l'an dernier. La dette bancaire totalisait 28,6 millions \$ comparativement à 31,2 millions \$ l'an dernier. Les comptes fournisseurs et autres créditeurs étaient de 39,6 millions \$ au 30 novembre 2020 comparativement à 29,0 millions \$ l'an dernier. Les impôts à payer totalisaient 4,9 millions \$ comparativement à 0,7 million \$ l'an dernier. Les provisions au 30 novembre 2020 s'élevaient à 1,5 million \$ (identique l'an dernier). Au 30 novembre 2020, le dividende à payer s'élevait à 2,1 millions \$ (0,9 million \$ l'an dernier). Les obligations locatives au 30 novembre 2020 totalisaient 17,7 millions \$ comparativement à 43 mille \$ l'an dernier. Les impôts différés s'élevaient au 30 novembre 2020 à 1,6 million \$ comparativement à 3,2 millions \$ l'an dernier. Les obligations au titre des régimes à prestations déterminées étaient de 1,2 million \$ au 30 novembre 2020 comparativement à 0,6 million \$ l'an dernier.

Capitaux propres

Au 30 novembre 2020, les capitaux propres s'élevaient à 121,2 millions \$ comparativement à 113,4 millions \$ l'an dernier. La Société a généré un taux de rendement des capitaux propres de 11,4 % au cours de l'exercice 2020 comparativement à 2,7 % l'an dernier. Le prix de clôture en bourse des actions était de 6,71 \$ par action le 30 novembre 2020 comparativement à 4,82 \$ par action l'an dernier. La valeur comptable des actions au 30 novembre 2020 était de 14,16 \$ par action comparativement à 13,24 \$ par action l'an dernier. Le capital social a clôturé à 9,4 millions \$ au 30 novembre 2020 (identique l'an dernier). Des dividendes de 0,20 \$ et de 0,10 \$ par action ont été versés pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019. Un autre dividende de 0,25 \$ par action totalisant 2,1 millions \$ a été déclaré au cours de l'exercice 2020, mais payable au cours de l'exercice 2021.

LIQUIDITÉ ET GESTION DU CAPITAL

Financement

En mai 2019, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadiennes. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2021. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement. Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2020, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2020, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 24,0 millions \$ de sa facilité de crédit comparé à 30,0 millions \$ l'an dernier.

Les affaires de la Société sont sujettes à des fluctuations saisonnières, avec des ventes traditionnellement plus élevées durant les deuxièmes et troisièmes trimestres. Par conséquent, les besoins de liquidités sont généralement plus grands pendant ces périodes. La direction croit que la marge actuelle est adéquate pour répondre aux besoins des flux de trésorerie prévisionnels. Les sources de financement et l'accès au capital sont divulgués en détail sous la rubrique LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES.

Flux de trésorerie

Pour l'exercice 2020, les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles étaient de 11,4 millions \$ par rapport à 13,4 millions \$ l'an dernier. Les activités de financement au cours de l'exercice 2020 étaient de (12,3) millions \$ en comparaison à (11,9) millions \$ l'an dernier. Les activités d'investissement au cours de l'exercice 2020 étaient de (1,4) million \$ comparativement à (1,1) million \$ l'an dernier (voir Immobilisations corporelles, actifs incorporels et actifs au titre de droits d'utilisation pour de plus amples détails).

LIQUIDITÉ ET GESTION DU RISQUE DANS LES CONDITIONS ÉCONOMIQUES ACTUELLES

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises;
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires correspond au montant payé de capital-actions pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon les IFRS. La dette comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie, et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ces besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle. La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

Aux 30 novembre 2020 et 2019, la Société a réalisé les résultats suivants eu égard à ses objectifs de gestion du capital :

	Au	Au
Gestion du capital	30 novembre 2020	30 novembre 2019
Ratio de la dette sur le capital	17,3 %	20,6 %
Ratio de couverture des intérêts	11,9	3,5
Rendement sur l'avoir des actionnaires	11,4 %	2,7 %
Ratio du fonds de roulement	2,1	2,2
BAIIA (en milliers de dollars)	29 498 \$	10 885 \$

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit :

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette par l'avoir des actionnaires. La dette est définie comme étant la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation correspond à la dette plus l'avoir des actionnaires. Le ratio est calculé sans l'impact de l'IFRS 16 pour se conformer à ses engagements bancaires.
- Le ratio de couverture des intérêts représente le BAIIA au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué sur les frais d'intérêts pour la même période sur une base consolidée, calculé sur une période continue de quatre trimestres. Le ratio est calculé sans l'impact de l'IFRS 16 pour se conformer à ses engagements bancaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice (à la perte) net divisé par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAIIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

Généralité

La direction concentre tous ses efforts pour s'assurer que la Société tire avantage d'une gestion efficace du risque. Celle-ci a été renforcée selon des critères encore plus stricts avec les fluctuations économiques. Il incombe à la direction la responsabilité d'identifier et d'évaluer les risques potentiels pouvant avoir un impact important sur les opérations de la Société et sa position financière, de même que les stratégies de gestion du risque implantées au sein de la Société. Celle-ci doit également déterminer les dispositions afférentes à toutes les responsabilités en matière de gestion du risque, notamment en élaborant diverses politiques et procédures au soutien de stratégies efficaces relatives au contrôle interne et externe et en les recommandant au Conseil d'administration ou à son Comité de vérification, afin d'améliorer et de réduire l'impact des facteurs de risque liés aux exploitations et activités commerciales.

Risque de crédit

La Société gère rigoureusement le crédit accordé à ses clients. La période de recouvrement des comptes clients a été traditionnellement plus longue au cours du deuxième et du troisième trimestres de son exercice. L'affaiblissement rapide de la conjoncture économique pourrait entraîner d'autres dépenses pour créances douteuses.

Risque lié aux fournisseurs

Le modèle de gestion de la Société est en grande partie fondé sur une relation à long terme avec un réseau de fabricants locaux et internationaux, qui lui permet de réduire les risques liés à l'évaluation d'inventaire et de s'ajuster aux fluctuations de la demande. En outre, la Société a pour coutume de tirer avantage de l'escompte de paiement et de payer ses fournisseurs en temps opportun, ce qui génère de solides relations avec nos fournisseurs et partenaires clés.

Structure de coût, besoins de fonds de roulement et service de la dette

Au 30 novembre 2020, la Société avait un ratio de la dette sur le capital de 17,3 % par rapport à 20,6 % au 30 novembre 2019.

Pour de plus amples informations, les principaux facteurs de risque auxquels la Société fait face sont présentés dans le rapport de gestion contenu dans le rapport annuel de la Société pour l'année financière terminée le 30 novembre 2020, ainsi que dans la notice annuelle sur SEDAR (www.sedar.com).

ENGAGEMENTS FINANCIERS ET ÉVENTUALITÉS

Engagements	Paiements dus par période (en milliers de dollars)				
	Total	Moins d'un an	2 - 3 ans	4 - 5 ans	Plus de 5 ans
Obligations locatives	19 912	5 128	8 011	4 092	2 681
Engagements d'achat	418	418	-	-	-
Engagements totaux	20 330	5 546	8 011	4 092	2 681

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

FACTEURS DE RISQUE

Risque de change

Il existe certains risques d'évaluation reliés à la performance du dollar canadien par rapport au dollar américain, à l'euro et à la livre sterling. Périodiquement, la Société utilise des contrats de change à terme pour protéger certains comptes fournisseurs et engagements d'achat futurs en dollars américains et en euros. Au cours de l'exercice financier terminé le 30 novembre 2020, la Société n'a pas fait l'usage de contrat de change afin d'atténuer l'effet sur ses ventes et ses achats. Au 30 novembre 2020, la Société n'avait aucun contrat de change en vigueur.

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société.

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société.

Risques environnementaux

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. La remise en état restante devait avoir lieu au cours de l'exercice 2020. Malheureusement, en raison de la durée et de l'impact de la pandémie du COVID-19, aucun travail n'a été effectué au cours de l'exercice 2020. Le reste de la réhabilitation devrait maintenant avoir lieu au cours de l'exercice 2021, à moins que d'autres retards ne surviennent en raison de la pandémie COVID-19. En cas de retards supplémentaires, la Société pourrait devoir modifier son plan de réhabilitation au cours de l'exercice 2021 et soumettre pour approbation au ministère de l'Environnement un calendrier révisé pour achever la réhabilitation, en tenant compte de tout impact possible des conditions sanitaires existantes. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2020 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, la quantité de sol à traiter et les coûts à engager constituent la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différentes composantes. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,6 %, et d'un taux d'inflation de 0,7 %.

Concurrence de nos fournisseurs

La Société fait face à la concurrence de certains de ses fournisseurs dans certains marchés. À l'occasion, nos fournisseurs peuvent décider de vendre directement à nos clients, devenant ainsi nos concurrents. Ceci peut nuire à la compétitivité de la Société et pourrait donc avoir un impact sur ses ventes.

Risque lié aux employés clés

La Société dépend des services continus de certains cadres supérieurs. Bien que la Société croie pouvoir remplacer ces employés dans un délai raisonnable si la situation l'exigeait, la perte de ces employés clés pourrait avoir un impact significatif sur la Société.

Dépendance relative aux clients importants

La Société ne possède de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont habituellement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2020 (identique l'an dernier). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

(en milliers de dollars)	Exercices terminés les			
	30 novembre 2020		30 novembre 2019	
	\$	%	\$	%
Ventes aux clients importants qui ont contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	67 716	14,9	58 019	12,9

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

Dépendance relative aux conditions économiques du marché

La demande des produits de la Société dépend énormément des marchés de la rénovation domiciliaire et des nouvelles constructions commerciales et domiciliaires. Le niveau d'activités dans les marchés de la rénovation et des nouvelles constructions domiciliaires dépend de plusieurs facteurs, y compris la demande générale en matière de résidence, les taux d'intérêt, la disponibilité du financement, la capacité à payer les résidences, les niveaux de chômage, les tendances démographiques changeantes, la croissance du produit national brut, la confiance des consommateurs et d'autres conditions économiques en général. Comme de tels marchés sont sensibles aux variations cycliques de l'économie, les ralentissements économiques futurs ou l'absence de croissance économique peuvent avoir un impact négatif sur l'entreprise.

Entente avec la clientèle

La majorité des ententes d'approvisionnement et des ententes avec la clientèle de la Société varient considérablement en termes de durée. La plupart des ententes liées aux commandes individuelles et à la livraison des produits à la clientèle sont conclues lors de l'exécution de toutes nos obligations contractuelles. Certaines ententes exigent que les clients achètent les produits plusieurs mois avant la livraison. Ces ententes, appelées placements, varient en termes de durée, mais celles-ci ont généralement une durée de moins de six mois. Rien ne garantit que ces clients renouvelleront leurs placements ou continueront à placer des commandes auprès de la Société.

Nature cyclique

Les activités de la Société sont dans une grande mesure saisonnière et cyclique et fluctuent avant le début de la saison de construction normale. Au cours du second trimestre, la Société accumule les stocks par anticipation de la saison de construction. La saison de vente, très achalandée, débute dans la seconde moitié du deuxième trimestre et se poursuit jusqu'à la fin du troisième trimestre. De plus, la Société est soumise au cycle économique normal, à celui du marché de l'habitation et aux facteurs macroéconomiques, comme les taux d'intérêt. Bien que la Société anticipe que ces fluctuations saisonnières et cycliques continueront dans un avenir prévisible, elle cherche à réduire leur impact sur son exploitation et ses ventes.

Approvisionnement

La Société est exposée au risque d'approvisionnement principalement en relation avec les importations provenant de l'Asie. La direction ne prévoit pas encourir de pertes importantes relativement à son approvisionnement, du fait qu'elle a développé des liens solides et durables auprès de nombreux fournisseurs-clés.

Lois et règlements

La Société est soumise à de nombreuses lois et à de nombreux règlements. Ces lois règlementent les pratiques de crédit, le transport des produits, leur importation et leur exportation ainsi que l'emploi. De nouvelles lois régissant les affaires de la Société pourraient être adoptées ou des modifications aux lois en vigueur pourraient être apportées, et dans chacun de ces cas, il pourrait en résulter une incidence importante sur les affaires de la Société. Plusieurs lois et règlements étrangers limitent notre capacité à concurrencer de manière efficace dans ces marchés étrangers.

Système d'information

Le système de gestion intégré de la Société (ERP) fournit à la direction des informations servant à évaluer les contrôles financiers, les rapports, les analyses de vente et stratégies. La défaillance des systèmes d'information ou d'une partie des systèmes d'information pourrait, selon la nature de cette défaillance, avoir une incidence défavorable sur les résultats d'exploitation de la Société. De plus, la Société compte sur les fournisseurs pour prendre en charge, maintenir et mettre à niveau périodiquement l'ERP ou d'autres systèmes qui sont essentiels pour fournir à la direction les informations appropriées pour la prise de décision. L'incapacité de ces fournisseurs à continuer de prendre en charge, de maintenir et / ou de mettre à niveau ces logiciels pourrait perturber les opérations si la Société n'était pas en mesure de se convertir à d'autres systèmes de manière efficace et en temps opportun. Les perturbations des systèmes de technologie de l'information, si elles ne sont pas prévues et atténuées de manière appropriée, ou l'échec de la mise en œuvre réussie de systèmes nouveaux ou mis à niveau, pourraient avoir un effet défavorable important sur nos activités ou nos résultats d'exploitation.

Cybersécurité

La Société est exposée aux risques liés aux fuites de données, aux logiciels malveillants, aux accès non autorisés, au piratage informatique, à l'hameçonnage, au vol d'identité, au vol de propriété intellectuelle, au vol d'actifs, à l'espionnage industriel et à d'autres menaces liées à la cybersécurité. Les cyberattaques pourraient notamment causer des pertes de données, des perturbations au niveau de la conduite des activités d'entreprise, des coûts d'investigation ou de rétablissement, une hausse des coûts pour assurer l'entretien et la mise à jour des systèmes et infrastructures technologiques, une hausse des coûts pour l'assurance cybersécurité, des pertes financières, un non-respect de la législation en matière de vie privée, des réclamations et litiges, des amendes et des dommages à la réputation, lesquels pourraient tous affecter les résultats d'exploitation ou la situation financière de la Société. Malgré les mesures mises en œuvre afin de se protéger de cyberattaques, il est possible que la Société ne puisse pas prévenir ou mettre en place des mesures préventives efficaces contre toutes les cyberattaques puisque les techniques utilisées se multiplient, changent fréquemment, proviennent d'un large éventail de sources et sont de plus en plus perfectionnées. De plus, la couverture provenant de l'assurance cybersécurité pourrait être insuffisante afin de protéger la Société des pertes ou coûts découlant d'une ou plusieurs violations à la cybersécurité.

Fin septembre 2020, la Société a détecté une cyberattaque par un rançongiciel visant ses systèmes informatiques. Le logiciel malveillant employé dans le cadre de l'attaque a encrypté certaines données électroniques logées dans le réseau de la Société de façon à les rendre illisibles ou inutilisables. L'attaque s'est déroulée après la fermeture des bureaux et a été détectée immédiatement à l'ouverture des bureaux le lendemain, et la Société a immédiatement pris des mesures afin de neutraliser l'atteinte et réduire les impacts possibles sur les données et les opérations de la Société et amorcer le processus de recouvrement.

En collaboration avec ses assureurs en cybersécurité, des firmes indépendantes spécialisées en matière de cybersécurité ont été embauchées afin d'aider la Société à traiter la situation suivant les meilleures pratiques de l'industrie. La Société a également rapporté l'attaque aux forces de l'ordre.

Les renseignements personnels des clients n'ont pas été compromis à la suite de cette attaque. Toutefois, certains renseignements personnels des employés ont été compromis et la Société prend des mesures pour minimiser l'impact pour les employés affecté, dont la rétention des services de TransUnion afin de surveiller et gérer leur dossier de crédit de façon proactive.

La Société a pu rétablir ses données et ses systèmes.

INSTRUMENTS FINANCIERS ET AUTRES INSTRUMENTS

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadiennes.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2020 s'établissent comme suit :
(en milliers de dollars)

Passifs financiers	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois	36 mois et plus
Dette bancaire	28 570	28 570	28 570	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	39 614	39 614	39 614	-	-
Dividende à payer	2 141	2 141	2 141	-	-
Total des passifs financiers	70 325	70 325	70 325	-	-

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2019 s'établissent comme suit :

Passifs financiers	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois	36 mois et plus
Dette bancaire	31 204	31 204	31 204	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	29 048	29 048	29 048	-	-
Dividende à payer	856	856	856	-	-
Dette à long terme	43	43	15	28	-
Total des passifs financiers	61 151	61 151	61 123	28	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats

d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 28,6 millions \$ accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$.

Risque de change

La Société pourrait recourir à des contrats de change à terme pour couvrir certains créditeurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

Au 30 novembre 2020, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

(en milliers de dollars)

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	1 416	212	10
Dette bancaire	(1 462)	-	-
Clients et autres débiteurs	7 051	145	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 775)	(77)	(275)
Obligations locatives	(515)	-	-
Exposition nette	2 715	280	(265)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2020	1,3001	1,7318	1,5508
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	127	17	(15)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance. La Société ne possède pas de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Dans son évaluation de la provision pour pertes sur créances douteuses au 30 novembre 2020, la Société a tenu compte de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 sur son évaluation, y compris le risque de défaillance de ses clients étant donné le ralentissement économique provoqué par cette pandémie. Cela n'a pas été considéré comme significatif.

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

(en milliers de dollars)

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Courant	70 326	42 898
En souffrance - 31 à 60 jours	2 752	3 238
En souffrance - 61 à 90 jours	1 620	735
En souffrance - 91 à 120 jours	712	397
En souffrance - Plus de 120 jours	653	564
	76 063	47 832
Provision pour créances douteuses	(122)	(144)
Solde à la fin de la période	75 941	47 688

Au 30 novembre 2020, les pertes de créances attendues se sont limitées à 122 mille \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments.

La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésoreries, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs, et obligations locatives se rapproche de leurs justes valeurs.

OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES

Le terme « partie liée » englobe ici les principaux membres de la direction et autres parties liées décrits ci-dessous. À moins d'indication contraire, aucune opération entre parties liées n'est régie par des caractéristiques, modalités et garanties particulières. Les soldes sont généralement réglés en espèces. Les opérations entre la Société mère et ses filiales et entre les filiales elles-mêmes qui sont des parties liées ont été éliminées dans la consolidation. Ces opérations et les soldes n'apparaissent pas dans le présent document. Le détail de ces opérations effectuées dans le cadre normal des affaires entre la Société et des parties liées est présenté ci-dessous.

Opérations commerciales

Au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2020, les entités de la Société n'ont conclu aucune opération commerciale avec des parties liées membres de la Société.

Prêts à des parties liées

Aucun cadre dirigeant, cadre supérieur, administrateur ou partie liés à ces personnes n'a contracté de dette auprès de la Société.

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
(en milliers de dollars)	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	1 943	1 756
Avantages postérieurs à l'emploi	103	105
	2 046	1 861

ESTIMATIONS COMPTABLES CRITIQUES

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provision pour les retours sur ventes

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter des révisions supplémentaires à l'avenir en fonction des changements dans l'industrie ou de l'environnement économique, y compris tout développement potentiel de la pandémie COVID-19. Tout changement dans l'estimation de la direction peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état consolidé du résultat global de la Société. Consulter la note 13 pour plus de détails.

v. *Contrat de location*

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en tenant compte de la solvabilité de la Société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent, et de l'environnement économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent être modifiés en raison de changements macroéconomiques dans l'environnement.

vi. *Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables*

La direction pose un jugement, contrat par contrat, pour déterminer la durée appropriée de location. La direction tient compte de tous les faits et circonstances qui incitent économiquement à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer d'option de résiliation. Les périodes couvertes par les options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location seulement si la direction a une certitude raisonnable de procéder au renouvellement.

La direction considère la certitude raisonnable comme seuil élevé. Les changements dans l'environnement économique ou les changements dans l'industrie peuvent avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du bail par la direction, et tout changement dans l'estimation des conditions de location de la direction peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière de la Société et sur l'état du revenu global.

vii. *Impact de la pandémie COVID-19*

La Société a tenu compte, le cas échéant, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et du climat d'incertitude connexe sur certaines de ses estimations et hypothèses, y compris des zones de jugement important, utilisées pour préparer les états financiers consolidés. Les principales zones touchées étaient la détermination de la présence d'indices de dépréciation d'actifs et, le cas échéant, les estimations et les hypothèses utilisées dans l'établissement de leur montant recouvrable. D'autres révisions pourraient être nécessaires à l'avenir en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19 et de son impact sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur l'évaluation finale de la valeur comptable des actifs de la Société.

PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les nouvelles méthodes comptables décrites ci-dessous ont été adoptées aux fins des états financiers consolidés audités pour l'exercice 2020 :

- IFRS 16 – *Contrats de location*
- IFRIC 23 – *Incertitude relative aux traitements fiscaux*

De plus amples informations sur ces nouvelles méthodes comptables sont fournies à la note 3 afférente aux états financiers consolidés audités pour l'exercice 2020.

INFORMATION SUR LES ACTIONS EN CIRCULATION

Au 30 novembre 2020, 8 562 554 actions ordinaires étaient en circulation (identique l'an dernier). La Société a autorisé l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale. Au 19 février 2021, 8 562 554 actions ordinaires étaient en circulation.

ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR À LA DATE DU BILAN

Le 16 novembre 2020, la Société a déclaré un dividende de 0,25 \$ par action, totalisant 2,1 millions \$ aux actionnaires enregistrés le 27 novembre 2020, qui a été versé le 4 décembre 2020.

PERSPECTIVES

L'évolution du COVID-19 est encore très imprévisible et, en raison de la croissance mondiale de nouveaux cas d'infections, il est donc impossible à cette date de déterminer la fin de la pandémie. La présence d'un vaccin est néanmoins rassurante, mais les Canadiens ne peuvent pas avoir trop confiance que les taux de vaccination atteindront les objectifs anticipés d'ici la fin 2021. Par conséquent, la gestion des risques nécessite de la prudence. Il est impératif de maintenir un solide bilan tout au long de la période à venir en 2021.

COVID-19

La durée et l'impact de la pandémie de COVID-19 sur la Société sont inconnus pour le moment. À ce titre, il n'est pas possible d'estimer de façon fiable la durée et la gravité des répercussions liées à COVID-19 sur les résultats financiers et les opérations de la Société. La Société continue de suivre de près la situation au fur et à mesure qu'elle évolue au jour le jour et peut prendre d'autres mesures en réponse aux directives du gouvernement et des autorités de santé publique ou qui sont dans le meilleur intérêt de ses collègues, clients, fournisseurs ou autres parties prenantes, au besoin. La Société a déjà pris et continuera de prendre des mesures rapides pour atténuer les effets de COVID-19 sur ses activités quotidiennes, dans le meilleur intérêt de ses employés, clients, fournisseurs et autres parties prenantes qui sont au cœur de chaque actions prises.

Ces changements et tout changement supplémentaire dans les opérations en réponse à COVID-19 pourraient avoir une incidence importante sur les résultats financiers et peuvent inclure des fermetures temporaires d'installations, des pénuries ou des perturbations temporaires ou à long terme au niveau de la main-d'œuvre, des répercussions temporaires ou à long terme sur les chaînes d'approvisionnement et les canaux de distribution, des restrictions temporaires ou à long terme sur le commerce et les voyages transfrontaliers, une plus grande volatilité des devises et des risques accrus pour les systèmes informatiques, les réseaux et les services numériques. Les conditions économiques incertaines résultant de l'éclosion de

COVID-19 peuvent, à court ou à long terme, avoir un impact négatif sur les opérations et sur la performance financière de la Société. La propagation du COVID-19 a provoqué un ralentissement économique et une volatilité accrue sur les marchés financiers. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par des interventions monétaires et fiscales destinées à stabiliser la conjoncture économique. Toutefois, on ne sait pas à l'heure actuelle comment ces interventions vont impacter les marchés de la dette et des actions ou l'économie en général. Bien que l'impact final de COVID-19 sur l'économie mondiale et sa durée demeure incertain, les perturbations causées par COVID-19 peuvent nuire à la performance de la Société. Les conditions économiques incertaines résultant de l'éclosion de COVID-19 peuvent, à court ou à long terme, avoir un impact négatif sur la demande des produits de la Société et/ou les marchés de la dette et des actions, qui pourraient tous deux nuire à la performance financière de la Société. Les interventions gouvernementales visant à contenir COVID-19 pourraient également avoir une incidence sur les effectifs disponibles de la Société, sa chaîne d'approvisionnement et ses canaux de distribution et/ou sur sa capacité de s'engager dans le commerce transfrontalier, ce qui pourrait à son tour nuire aux opérations ou à la performance financière de la Société.

ATTESTATION

Contrôles et procédures de communication de l'information

Il incombe à la direction d'élaborer et de maintenir un système de contrôles et de procédures de communication de l'information de façon à fournir l'assurance raisonnable que toute information importante concernant la Société et ses filiales est réunie et communiquée en temps opportun à la haute direction pour qu'elle soit en mesure de prendre des décisions éclairées à l'égard de ses communications publiques.

Comme le prescrit le Règlement 52-109 sur l'attestation de l'information présentée dans les documents annuels et intermédiaires des émetteurs (le « Règlement 52-109 »), le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité de ces contrôles et procédures de communication de l'information et, sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du système de contrôles et de procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 30 novembre 2020.

Contrôles internes à l'égard de l'information financière

Il incombe également à la direction d'élaborer et de maintenir des contrôles internes à l'égard de l'information financière qui sont adéquats de façon à fournir l'assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés à des fins externes conformément aux IFRS.

Comme le prescrit le Règlement 52-109, le chef de la direction et le chef de la direction financière ont fait évaluer l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière à partir du cadre intégré de contrôle interne de 2013 décrit dans le document Internal Control – Integrated Framework, publié par le Committee of Sponsoring Organizations (le « COSO ») de la Treadway Commission. Sur la foi de cette évaluation, ils ont conclu que la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière de la Société étaient efficaces en date du 30 novembre 2020.

Dans la conception de ces contrôles, il faut considérer le fait qu'en raison de ses limites inhérentes, tout système de contrôle, aussi bien conçu et appliqué soit-il, ne saurait fournir qu'une assurance raisonnable que les objectifs de contrôle visés seront atteints et qu'il pourrait ne pas être en mesure de prévenir ni de détecter des inexactitudes. Les projections quant à l'application de l'évaluation de l'efficacité à des périodes ultérieures présentent le risque que le contrôle puisse devenir inadéquat du fait de l'évolution possible des conditions existantes ou de la détérioration du degré de conformité aux politiques et procédures. De plus, la direction doit faire appel à son jugement lorsqu'elle évalue les contrôles et les procédures.

Il n'y a eu aucun changement dans le contrôle interne de la Société sur l'information financière qui s'est produit au cours des trois mois et douze mois terminés le 30 novembre 2020 qui ont eu une incidence importante ou qui est raisonnablement susceptible d'affecter sensiblement le contrôle interne de la Société sur l'information financière.

Delson, le 19 février 2021



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA
Chef de la direction financière

RESPONSABILITÉS DE LA DIRECTION EN CE QUI A TRAIT AUX ÉTATS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Les états financiers consolidés ci-joints, préparés selon les Normes internationales d'information financière, et les autres informations financières énoncées dans le rapport annuel, en conformité avec les états financiers, relèvent de la responsabilité de la direction et ils ont été approuvés par le conseil d'administration.

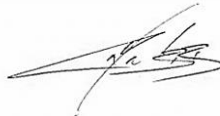
Les états financiers consolidés incluent certains montants qui ont été estimés au meilleur de la connaissance et de l'avis de la direction. Selon leur opinion, ceux-ci représentent fidèlement la situation financière de l'entreprise, ses résultats de l'exploitation et ses flux de trésorerie. Les procédures ainsi que les systèmes de contrôle internes de l'entreprise ont été conçus de manière à fournir une assurance raisonnable de la fiabilité des registres comptables ainsi que de la protection des actifs de la Société.

Le comité d'audit est responsable de la révision des états financiers consolidés et du rapport annuel et il doit en recommander l'approbation au conseil d'administration. Pour s'acquitter de ses responsabilités, le comité d'audit rencontre les membres de la direction et les auditeurs indépendants afin de discuter des processus de contrôle interne à l'égard de l'information financière, des principales méthodes comptables, des autres questions financières et des résultats de l'audit par les auditeurs indépendants.

Ces états financiers consolidés ont été audités par le cabinet d'auditeurs indépendants KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l., et leur rapport est joint au présent document.



Patrick Goodfellow
Président et chef de la direction



Charles Brisebois, CPA, CMA
Chef de la direction financière



KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Tour KPMG, Bureau 1500
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone (514) 840-2100
Télécopieur (514) 840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfellow Inc.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Goodfellow Inc. (l'« entité »), qui comprennent :

- les états consolidés de la situation financière aux 30 novembre 2020 et au 30 novembre 2019;
- les états consolidés du résultat global pour les exercices clos à ces dates;
- les états consolidés des variations des capitaux propres pour les exercices clos à ces dates;
- les tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de l'entité aux 30 novembre 2020 et au 30 novembre 2019, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport des auditeurs.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Observations - Changement prospectif de méthode comptable

Nous attirons l'attention sur la note 3 des états financiers, qui indique que l'entité a changé de méthode comptable pour les contrats de location au 1^{er} décembre 2019 en raison de l'adoption d'IFRS 16 - Contrat de location, et qu'elle a appliqué ce changement en utilisant l'approche rétrospective modifiée.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point

Autres informations

La responsabilité des autres informations incombe à la direction. Les autres informations se composent :

- des informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes;
- des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2020 », autres que les états financiers et le rapport des auditeurs sur ces états.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons et n'exprimerons aucune forme d'assurance que ce soit sur ces informations.

En ce qui concerne notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations identifiées ci-dessus et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celles-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, et à demeurer attentifs aux éléments indiquant que les autres informations semblent comporter une anomalie significative.

Nous avons obtenu les informations contenues dans le rapport de gestion déposé auprès des commissions des valeurs mobilières canadiennes compétentes et des informations contenues dans un document susceptible de s'intituler « Rapport annuel 2020 » à la date du présent rapport des auditeurs. Si, à la lumière des travaux que nous avons effectués sur ces autres informations, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans ces autres informations, nous sommes tenus de signaler ce fait dans le rapport des auditeurs.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités des auditeurs à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;

- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport des auditeurs sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport des auditeurs. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;

- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous fournissons aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes, s'il y a lieu;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

L'associé responsable de la mission d'audit au terme de laquelle le présent rapport des auditeurs est délivré est Giuseppe Funciello.

*KPMG A.R.L. / S.R.L. C.R.L.**

Montréal, Canada

Le 19 février 2021

GOODFELLOW INC.**États consolidés du résultat global****Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019***(en milliers de dollars, sauf les montants par action)*

	Exercices terminés les	
	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Chiffre d'affaires (note 22)	454 103	449 587
Charges (revenus)		
Coût des ventes (note 4)	362 354	364 545
Frais de vente et charges administratives et générales (note 4)	70 053	77 639
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(45)	(3)
Charges financières nettes (note 5)	2 719	3 137
	435 081	445 318
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19 022	4 269
Impôt sur le résultat (note 15)	5 211	1 215
Bénéfice net	13 811	3 054
 <i>Les éléments qui ne seront pas ultérieurement reclassés dans le bénéfice net</i>		
Réévaluation des obligations au titre des prestations définies, déduction faite des impôts de 165 \$ (265 \$ en 2019) (note 16)	(426)	(723)
Total aux éléments du résultat global	13 385	2 331
Bénéfice net par action - de base (note 14 c))	1,61	0,36
Bénéfice net par action - dilué (note 14 c))	1,61	0,35

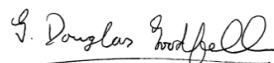
Les notes afférentes 1 à 22 font partie intégrante des états financiers consolidés.

GOODFELLOW INC.
États consolidés de la situation financière
(en milliers de dollars)

	Au	Au
	30 novembre	30 novembre
	2020	2019
	\$	\$
Actifs		
Actifs courants		
Trésorerie	3 466	2 364
Clients et autres débiteurs (note 6)	76 093	48 498
Stocks (note 7)	84 740	87 339
Charges payées d'avance	2 584	2 563
Total des actifs courants	166 883	140 764
Actifs non courants		
Immobilisations corporelles (note 8)	31 148	32 838
Actifs incorporels (note 9)	3 238	3 927
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 3 et 10)	14 324	-
Actifs au titre des régimes à prestations définies (note 16)	1 945	2 222
Autres actifs	785	830
Total des actifs non courants	51 440	39 817
Actifs totaux	218 323	180 581
Passifs		
Passifs courants		
Dette bancaire (note 11)	28 570	31 204
Fournisseurs et autres créditeurs (note 12)	39 614	29 048
Impôts à payer	4 859	734
Provision (note 13)	1 473	1 470
Dividende à payer (note 14 c))	2 141	856
Partie courante des obligations locatives (note 3 et 10)	4 315	15
Total des passifs courants	80 972	63 327
Passifs non courants		
Obligations locatives (note 3 et 10)	13 343	28
Impôt sur le résultat différé (note 15)	1 597	3 209
Obligation au titre des régimes à prestations définies (note 16)	1 182	609
Total des passifs non courants	16 122	3 846
Passifs totaux	97 094	67 173
Capitaux propres		
Capital social (note 14)	9 424	9 424
Résultats non distribués	111 805	103 984
	121 229	113 408
Passifs et capitaux propres totaux	218 323	180 581

Passifs et engagements éventuels (note 20)

Au nom du conseil



G. Douglas Goodfellow, administrateur



Normand Morin, administrateur

GOODFELLOW INC.
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(en milliers de dollars)

	Exercices terminés les	
	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Activités opérationnelles		
Bénéfice net	13 811	3 054
Ajustements pour tenir compte de ce qui suit :		
Amortissement des :		
Immobilisations corporelles (note 8)	2 705	2 786
Actifs au titre de droits d'utilisation (note 10)	4 324	-
Actifs incorporels (note 9)	728	693
Charge de désactualisation de la provision (note 5)	72	14
Diminution de la provision (note 13)	(69)	(197)
Impôt sur le résultat	5 211	1 215
Gain sur disposition d'immobilisations corporelles	(45)	(3)
Charges d'intérêts (note 5)	950	2 134
Charges d'intérêts sur obligations locatives (note 5)	681	-
Déficit de la capitalisation des régimes de retraite sur les charges	259	47
Autres actifs	(7)	111
Rémunération en actions	-	(79)
Autres	25	-
	28 645	9 775
Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement (note 17)	(14 117)	6 856
Intérêts payés	(1 495)	(2 154)
Impôt sur le résultat payé	(1 592)	(1 069)
	(17 204)	3 633
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles	11 441	13 408
Activités de financement		
Augmentation de l'emprunt bancaire	104 000	115 000
Remboursement de l'emprunt bancaire	(97 000)	(113 000)
Augmentation des acceptations bancaires	33 000	40 000
Remboursement des acceptations bancaires	(46 000)	(53 000)
Paiement d'obligations locatives (note 10)	(4 572)	(14)
Dividende payé	(1 712)	(851)
	(12 284)	(11 865)
Activités d'investissement		
Acquisition d'immobilisations corporelles	(1 431)	(968)
Augmentation des actifs incorporels	(39)	(176)
Produit de disposition d'immobilisations corporelles	49	18
	(1 421)	(1 126)
(Sorties) entrées nettes de trésorerie	(2 264)	417
Situation de trésorerie au début de l'exercice	1 160	743
Situation de trésorerie à la fin de l'exercice	(1 104)	1 160
La situation de trésorerie comprend les éléments suivants :		
Trésorerie	3 466	2 364
Découvert bancaire (note 11)	(4 570)	(1 204)
	(1 104)	1 160

GOODFELLOW INC.**États consolidés de la variation des capitaux propres****Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019***(en milliers de dollars)*

	Capital social	Résultats non distribués	Total
	\$	\$	\$
Solde au 30 novembre 2018	9 152	103 711	112 863
Bénéfice net	-	3 054	3 054
Autres éléments du résultat global	-	(723)	(723)
Total aux éléments du résultat global	-	2 331	2 331
<i>Transactions avec les propriétaires de la Société</i>			
Dividende (note 14 c))	-	(1 707)	(1 707)
Changement de la rémunération en actions (note 14 b))	272	(351)	(79)
Solde au 30 novembre 2019	9 424	103 984	113 408
Ajustement de l'adoption IFRS 16, déduction faite de l'impôt de 940 \$ (note 3)	-	(2 567)	(2 567)
Solde au 1^{er} décembre 2019	9 424	101 417	110 841
Bénéfice net	-	13 811	13 811
Autres éléments du résultat global	-	(426)	(426)
Total aux éléments du résultat global	-	13 385	13 385
<i>Transactions avec les propriétaires de la Société</i>			
Dividende (note 14 c))	-	(2 997)	(2 997)
Solde au 30 novembre 2020	9 424	111 805	121 229

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

1. État et nature des activités

Goodfellow inc. (la « Société »), constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions*, mène différentes activités commerciales liées à la transformation et à la distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre. Le siège social et principal établissement de la Société est situé au 225, rue Goodfellow, à Delson (Québec), Canada, J5B 1V5.

Les états financiers consolidés de la Société aux 30 novembre 2020 et 2019 et pour les exercices terminés à ces dates comprennent les comptes de la Société et ceux de ses filiales entièrement détenues.

2. Base d'établissement

a) Déclaration de conformité

Les états financiers consolidés annuels de la Société ont été dressés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS »), publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »). Certains chiffres correspondants ont été reclassés afin de les rendre conformes à la présentation des états financiers courants.

La publication des présents états financiers a été approuvée par le conseil d'administration en date du 19 février 2021.

b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ont été établis sur la base du coût historique, à l'exception des éléments significatifs suivants :

- Les provisions environnementales sont comptabilisées à la valeur actuelle des dépenses futures estimées.
- Les actifs et passifs des régimes de retraite à prestations définies sont comptabilisés à la valeur actuelle de l'obligation à prestation définie moins la juste valeur des actifs des régimes.
- Les passifs au titre des accords de paiement fondé sur des actions réglées en trésorerie sont évalués conformément à l'IFRS 2, Paiement fondé sur des actions.

c) Monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation

Les présents états financiers consolidés sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société. Toutes les informations financières présentées en dollars canadiens ont été arrondies au millier de dollars près, sauf indication contraire.

d) Utilisation d'estimations, recours au jugement et d'hypothèses

Sources principales d'estimation d'incertitudes :

L'établissement d'états financiers selon les IFRS exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations fournies à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période visée. Ces estimations sont fondées sur la connaissance qu'à la direction des événements actuels et des mesures que la Société pourrait prendre dans l'avenir. Les estimations sont volatiles de par leur nature et font l'objet d'une surveillance continue de la direction. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Une analyse des estimations susceptibles d'avoir une incidence significative sur les états financiers est présentée ci-après :

i. Provision pour les retours sur ventes

La Société prévoit la possibilité que les marchandises déjà vendues puissent être retournées par les clients. À cette fin, la Société a formulé certaines hypothèses fondées sur la quantité de marchandises qui devrait être retournée à l'avenir.

ii. Évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies

Aux fins de l'évaluation des actifs et des passifs des régimes de retraite à prestations définies, la Société doit avoir recours à des données statistiques et à d'autres paramètres servant à prévoir les variations futures. Ces paramètres sont notamment le taux d'actualisation, le taux de rendement prévu des actifs, le taux d'augmentation prévu de la rémunération, l'âge de la retraite des employés et les taux de mortalité. Si les hypothèses actuarielles s'avèrent sensiblement différentes des données réelles observées ultérieurement, il pourrait en résulter des modifications de la charge de retraite comptabilisée dans le bénéfice net, ainsi que des actifs nets ou des passifs nets au titre de ces obligations présentés à l'état consolidé de la situation financière.

iii. Évaluation des stocks

L'estimation de l'incidence de certains facteurs sur la valeur réalisable nette des stocks, comme l'obsolescence et les pertes de stocks, ainsi que l'évaluation du coût des stocks, les provisions pour le fret couru et les stocks supposent un certain niveau de jugement. Les quantités, l'âge et l'état, et les coûts moyens des stocks sont mesurés et évalués périodiquement au cours de l'exercice.

iv. Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés.

Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses environnementales futures est revue périodiquement à la lumière des informations

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

disponibles. L'établissement de la provision nécessite le recours à des estimations et à des hypothèses telles le montant estimé des dépenses futures de remise en état, la méthode de remise en état prévue, le taux d'actualisation et le calendrier estimé de remise en état. Ces estimations et hypothèses pourraient nécessiter des révisions supplémentaires à l'avenir en fonction des changements dans l'industrie ou de l'environnement économique, y compris tout développement potentiel de la pandémie COVID-19. Tout changement dans l'estimation de la direction peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière et l'état consolidé du résultat global de la Société. Consulter la note 13 pour plus de détails.

v. *Contrat de location*

Pour déterminer la valeur comptable des actifs au titre de droits d'utilisation et des obligations locatives, la Société doit estimer le taux d'emprunt marginal propre à chaque actif loué s'il n'est pas possible de déterminer facilement le taux d'intérêt implicite du contrat de location. La direction détermine le taux d'emprunt marginal de chaque actif loué en tenant compte de la solvabilité de la Société, de la garantie, de la durée et de la valeur de l'actif loué sous-jacent, et de l'environnement économique dans lequel l'actif loué est exploité. Les taux d'emprunt marginaux peuvent être modifiés en raison de changements macroéconomiques dans l'environnement.

vi. *Jugements critiques lors de l'application des politiques comptables*

La direction pose un jugement, contrat par contrat, pour déterminer la durée appropriée de location. La direction tient compte de tous les faits et circonstances qui incitent économiquement à exercer une option de renouvellement ou à ne pas exercer d'option de résiliation. Les périodes couvertes par les options de renouvellement sont prises en compte dans la durée du contrat de location seulement si la direction a une certitude raisonnable de procéder au renouvellement.

La direction considère la certitude raisonnable comme seuil élevé. Les changements dans l'environnement économique ou les changements dans l'industrie peuvent avoir une incidence sur l'évaluation de la durée du bail par la direction, et tout changement dans l'estimation des conditions de location de la direction peut avoir une incidence importante sur l'état de la situation financière de la Société et sur l'état du revenu global.

vii. *Impact de la pandémie COVID-19*

La Société a tenu compte, le cas échéant, de l'incidence de la pandémie de COVID-19 et du climat d'incertitude connexe sur certaines de ses estimations et hypothèses, y compris des zones de jugement important, utilisées pour préparer les états financiers consolidés. Les principales zones touchées étaient la détermination de la présence d'indices de dépréciation d'actifs et, le cas échéant, les estimations et les hypothèses utilisées dans l'établissement de leur montant recouvrable. D'autres révisions pourraient être nécessaires à l'avenir en fonction de l'évolution de la pandémie COVID-19 et de son impact sur les résultats d'exploitation et la situation financière de la Société, ce qui pourrait avoir une incidence significative sur l'évaluation finale de la valeur comptable des actifs de la Société.

3. Principales méthodes comptables

a) *Changements de normes comptables*

IFRS 16 – Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location* (l'« IFRS 16 »), qui remplace l'IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif lié au droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et un passif lié au contrat de location qui représente son obligation d'effectuer des paiements de loyer.

Les bailleurs continuent de classer les contrats de location en tant que contrat de location-financement ou en tant que contrat de location simple. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. L'IFRS 16 est entrée en vigueur pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

La Société a adopté la norme pour l'exercice ouvert le 1^{er} décembre 2019 et elle a appliqué les exigences de la norme au moyen de l'approche rétrospective modifiée, de sorte que l'incidence cumulée de l'application initiale a été comptabilisée dans le solde d'ouverture des résultats non distribués le 1^{er} décembre 2019, sans retraitement de la période correspondante. Suivant la méthode rétrospective modifiée, la Société a choisi d'utiliser les mesures de simplification suivantes permises aux termes de l'IFRS 16 :

- la Société n'a pas réapprécié si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application et a plutôt appliqué l'IFRS 16 aux contrats qu'elle avait antérieurement identifiés comme des contrats de location en application de l'IAS 17, *Contrats de location*;
- la Société s'est appuyée sur l'évaluation de la provision pour contrats de location déficitaires aux termes de l'IAS 37, *Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels*, au lieu d'effectuer un test de dépréciation;
- la Société a exclu les coûts directs initiaux de l'évaluation des actifs au titre de droits d'utilisation à la date de première application;
- la Société a utilisé des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location à la date de première application.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Lors de l'application de l'approche de transition rétrospective modifiée, pour les baux précédemment classés comme baux d'exploitation en vertu de l'IAS 17 et de l'IFRIC 4, sur demande initiale, un locataire est autorisé à mesurer l'actif au titre de droits d'utilisation, sur une base de location par bail, en utilisant l'une des deux méthodes : (1) comme si les IFRS 16 avaient toujours été appliqués, en utilisant le taux d'emprunt différentiel à la date de la demande initiale; ou (2) à un montant égal au passif du bail (sous réserve de certains ajustements). La Société a appliqué la première option à certains baux, ce qui a entraîné une diminution du montant du transfert de l'actif au titre de droits d'utilisation à la date de la demande initiale par rapport au passif du bail, pour ces baux. Pour le reste des baux, la Société a reconnu les actifs au titre de droits d'utilisation en fonction du passif correspondant du bail.

De plus, les crédits de location différés (relatifs aux incitatifs au bail) qui ont été enregistrés dans les comptes à payer et les passifs courus ont été décomptabilisés par un rajustement de transition correspondant aux bénéfices non répartis à la date de transition, à la suite de l'adoption des IFRS 16, et le loyer prépayé qui a été enregistré dans Client et autre débiteurs et dans les autres actifs, dans l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} décembre 2019, a été transféré à l'actif au titre de droits d'utilisation.

Le tableau qui suit présente un sommaire de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16 sur certains éléments du bilan consolidé de la Société au 1^{er} décembre 2019 :

	Au 30 novembre 2019	Ajustements transitoires	Au 1 ^{er} décembre 2019
	\$	\$	\$
Actifs courants			
Client et autre débiteurs	48 498	(37)	48 461
Actifs non courants			
Immobilisation ⁽¹⁾	32 838	(30)	32 808
Actifs au titre de droits d'utilisation	-	17 152	17 152
Autres actifs	805	(52)	753
Passifs courants			
Fournisseurs et autres créditeurs	29 048	(127)	28 921
Partie courante des obligations locatives	-	4 686	4 686
Partie courante des obligations en vertu de contrats de location financement ^{(1) (2)}	15	(15)	-
Passifs non courants			
Impôts différés	3 209	(940)	2 269
Obligations locatives	-	16 024	16 024
Obligations en vertu de contrats de location- financement ^{(1) (2)}	28	(28)	-
Capitaux propres			
Résultats non distribués	103 984	(2 567)	101 417

(1) Les baux précédemment classés comme des contrats de location de financement en vertu de l'IAS 17 ont été présentés dans les immobilisations corporelles, ainsi que dans les obligations en vertu des baux financiers. À compter du 1^{er} décembre 2019, ces soldes sont inclus dans les actifs de droits d'utilisation et les passifs d'obligations locatives.

(2) Présenté en vertu du passif du bail dans l'état de la situation financière au 30 novembre 2019 à des fins comparatives.

Au 1^{er} décembre 2019, la Société a utilisé ses taux d'emprunt marginaux pour évaluer ses obligations locatives. Le taux d'emprunt marginal moyen pondéré était de 3,60 % à la date d'adoption.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le tableau qui suit présente le rapprochement des engagements découlant de contrats de location simple présentés en application de l'IAS 17 au 30 novembre 2019 et des obligations locatives comptabilisées le 1^{er} décembre 2019.

	\$
Total des engagements découlant de contrats de location simple présentés au 30 novembre 2019	19 115
Autres contrats de service	(103)
Obligations en vertu de contrats de location-financement	43
Engagements découlant de contrats de location simple conclus à compter du 1 ^{er} décembre 2019	(418)
Options de prolongation pour lesquelles il existe une certitude raisonnable qu'elles seront exercées	4 171
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} décembre 2019 – montant non actualisé	22 808
Montant actualisé au moyen du taux d'emprunt marginal au 1 ^{er} décembre 2019	20 710
Partie courante des obligations locatives	4 686
Partie non courante des obligations locatives	16 024
Total des obligations locatives	20 710

En raison de l'adoption de l'IFRS 16, comme il est décrit ci-dessus, la Société a mis à jour ses méthodes comptables au titre des contrats de location à la note 3 g) ci-dessous.

IFRIC 23 - Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié l'*IFRIC 23*, Incertitude relative aux traitements fiscaux, qui clarifie l'application des dispositions de l'IAS 12, Impôts sur le résultat, concernant la comptabilisation et l'évaluation, lorsqu'une incertitude existe sur le traitement de l'impôt sur le résultat. L'interprétation aborde la question de savoir si une entité doit considérer les traitements fiscaux incertains séparément, les hypothèses qu'une entité devrait poser au sujet de l'examen des traitements fiscaux effectué par les autorités fiscales, la manière dont une entité devrait déterminer le bénéfice imposable et les pertes fiscales, les bases d'imposition, les pertes fiscales non utilisées, les crédits d'impôt non utilisés et les taux d'impôt, ainsi que la façon dont une entité considère des changements dans les faits et les circonstances dans le cadre de ces déterminations. L'*IFRIC 23* a été appliquée pour l'exercice ouvert le 1^{er} décembre 2019. L'adoption de l'*IFRIC 23* n'a pas eu d'incidence significative sur ses états financiers consolidés.

b) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et les comptes des filiales, toutes entièrement détenues, qu'elle contrôle. Le contrôle existe lorsque la Société a les droits qui lui permettent de diriger les opérations qui ont un impact significatif sur le rendement de ses entités. Les états financiers des filiales sont préparés avec la même période de report que la Société. Les méthodes comptables sont alignées sur celles de la Société. L'ensemble des transactions, soldes, produits et charges intersociétés sont éliminés à la consolidation.

c) Trésorerie

La trésorerie se compose des fonds en caisse et des placements très liquides dont la durée initiale est de trois mois ou moins.

d) Stocks

Les stocks, qui comprennent les matières premières, les travaux en cours et les produits finis, sont comptabilisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'achat et les autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Pour les produits transformés, les coûts comprennent également les coûts directement liés à la conversion des matières premières en produits finis tels que les coûts de la main-d'œuvre directe et une répartition des frais généraux de production, fixes et variables. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente. Le coût des stocks est comptabilisé dans les charges lorsque la marchandise est vendue. Les dépréciations antérieures des stocks pour les ramener à la valeur nette de réalisation sont reprises en cas d'augmentation ultérieure de la valeur des stocks connexes.

e) Immobilisations corporelles et actifs incorporels

Les immobilisations corporelles et les actifs incorporels sont évalués au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Les subventions gouvernementales reçues relativement à des immobilisations corporelles sont portées en réduction du coût.

Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition de l'actif, y compris les coûts directement attribuables à la mise en état de fonctionnement d'un actif en vue de son utilisation attendue et les coûts d'emprunt.

Lorsqu'un des éléments d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel est formé de composantes ayant des durées d'utilité différentes, le coût est réparti entre les différentes composantes amorties séparément.

Un profit ou une perte à la sortie ou à la mise hors service d'une immobilisation corporelle et d'un actif incorporel, soit la différence entre le produit de la sortie et la valeur comptable de l'actif, est comptabilisé dans le bénéfice net. Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode linéaire sur les termes des baux.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Toutes les autres immobilisations sont comptabilisées selon la méthode de l'amortissement dégressif, aux taux suivants :

Bâtiments	4 % à 20 %
Améliorations des cours	8 % à 10 %
Mobilier et équipement	4 % à 20 %
Équipement	4 % à 20 %
Matériel informatique	20 %
Matériel roulant	30 %

Les durées d'utilité estimées, les modes d'amortissement, les taux et les valeurs résiduelles sont réexaminés à chaque fin d'exercice, l'incidence de toute modification étant comptabilisée de manière prospective.

f) Actifs incorporels

Les coûts liés à la maintenance des logiciels sont comptabilisés comme une dépense lorsqu'ils sont engagés. Les coûts de développement directement attribuables à la conception et aux tests de logiciels identifiables et uniques contrôlés par la Société sont comptabilisés comme actif incorporel lorsque les critères suivants sont respectés :

- il est techniquement possible de réaliser la mise en œuvre du logiciel de façon à ce qu'il soit prêt pour l'utilisation;
- la direction entend mettre en œuvre le logiciel et l'utiliser;
- la capacité d'utiliser le logiciel existe;
- il est possible de démontrer comment le logiciel générera des avantages économiques dans l'avenir;
- les ressources techniques, financières et autres pour achever le développement et pour utiliser le logiciel sont disponibles; et
- les dépenses attribuables au développement du logiciel en cours de développement peuvent être évaluées de manière fiable.

Les coûts directement attribuables au logiciel qui sont capitalisés comprennent la rémunération des employés développant le logiciel et une portion appropriée des frais généraux pertinents.

Toute autre dépense de développement ne respectant pas ces critères est comptabilisée à titre de dépense lorsqu'elle est engagée. Les coûts de développement comptabilisés antérieurement comme dépenses au cours d'une période ne sont pas reclassés comme actif dans une autre période.

Les logiciels sont amortis selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20 %. Notre système de gestion intégré est amorti linéairement sur une période de 10 ans et 5 ans pour les relations avec la clientèle.

g) Contrats de location

La Société comptabilise un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative selon la valeur actuelle des paiements de loyers futurs lorsqu'un actif loué est mis à la disposition de la Société. Les paiements de loyers comprennent les paiements de loyers fixes, les paiements fixes de loyers en substance et les paiements de loyers variables qui sont en fonction d'un indice ou d'un taux, diminués de tout avantage incitatif à la location à recevoir. Les paiements de loyers sont actualisés selon le taux d'intérêt implicite du contrat de location ou le taux d'emprunt marginal du preneur. En général, la Société utilise le taux d'emprunt marginal du preneur pour mesurer la valeur actualisée. Les paiements de loyers sont actualisés sur la durée du contrat de location, ce qui comprend la durée fixe et les options de renouvellement que la Société a la certitude raisonnable d'exercer. Les paiements de loyers sont répartis entre les obligations locatives et les charges financières, lesquelles sont comptabilisées sur la durée du contrat de location dans les charges locatives de l'état consolidé des résultats.

Si un contrat comprend des composantes locatives et des composantes non locatives, la Société répartira la contrepartie prévue au contrat entre toutes les composantes locatives sur la base de leur prix distinct relatif et du prix distinct de l'ensemble des composantes non locatives. La proportion des prix distincts relatifs est déterminée en maximisant le cours le plus observable pour un bien ou un service similaire.

Les paiements de loyers pour les actifs exemptés aux termes de l'exemption à court terme et les paiements variables qui ne sont pas en fonction d'un indice ou d'un taux sont comptabilisés dans les frais de vente, de distribution et les charges administratives à mesure qu'ils sont engagés.

Les actifs au titre de droits d'utilisation sont évalués au coût, diminués du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, et ajustés pour tenir compte de la réévaluation des obligations locatives. Le coût s'entend de l'évaluation initiale de l'obligation locative majorée des coûts directs initiaux et des paiements de loyers effectués au plus tard à la date de début. Les actifs au titre de droits d'utilisation sont dépréciés selon le mode linéaire sur la durée la plus courte entre la durée du contrat de location et la durée d'utilité.

h) Dépréciation d'actifs non financiers

À chaque date de clôture, la Société passe en revue la valeur comptable de ses immobilisations corporelles, incorporelles et des actifs au titre de droit d'utilisation pour déterminer s'il existe une indication de dépréciation. Lorsqu'une telle indication existe, la valeur recouvrable de l'actif est estimée afin d'établir le montant de toute perte de valeur. Si la valeur recouvrable d'un actif individuel ne

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

peut être estimée, la Société estime la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (« UGT ») dont fait partie l'actif. Lorsqu'une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée, les actifs de support sont aussi affectés aux UGT; autrement, ils sont affectés au plus petit groupe d'UGT pour lequel une base d'affectation raisonnable, cohérente et permanente peut être déterminée.

La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour évaluer la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés à leur valeur actuelle au moyen d'un taux d'actualisation avant impôt reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif pour lequel les estimations des flux de trésorerie futurs n'ont pas été ajustées. Si la valeur recouvrable estimée d'un actif ou d'une UGT est inférieure à leur valeur comptable, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est ramenée à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

Lorsqu'une perte de valeur est reprise ultérieurement, la valeur comptable de l'actif ou de l'UGT est portée au montant de l'estimation révisée de sa valeur recouvrable, mais sans dépasser la valeur comptable qui aurait été déterminée si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée antérieurement pour l'actif ou l'UGT. Les reprises de pertes de valeur sont comptabilisées immédiatement dans le bénéfice net.

i) Conversion des devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours de change en vigueur à cette date. Les actifs et passifs non monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en devise fonctionnelle selon le taux de change en vigueur à la date à laquelle les diverses transactions ont lieu. Les produits et charges libellés en monnaie étrangère sont convertis en devises fonctionnelles au taux de change moyen de la période. Les écarts résultant de ces conversions sont pris en compte dans le coût des ventes dans le calcul du bénéfice net.

j) Constatation des produits

Les produits de la vente de biens provenant des activités de transformation, de distribution de produits ligneux et de bois d'œuvre sont comptabilisés, déduction faite des escomptes et rabais client, au moment où le transfert de contrôle des biens a eu lieu (selon les termes de livraison, tel que spécifié dans le contrat de vente) et la recouvrabilité est raisonnablement assurée. Les produits de la vente sont comptabilisés dans la mesure où il est fortement probable qu'aucun renversement significatif ne se produira.

k) Avantages postérieurs à l'emploi

a) Régimes à cotisations définies

Les régimes à cotisations définies comprennent les régimes de retraite offerts par la Société qui sont réglementés par l'Agence du Revenu du Canada et de la Régie des Rentes du Québec et les régimes 408 Simple IRA (pour les salariés américains). La Société comptabilise les cotisations versées au titre des régimes à cotisations définies dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle les salariés ont rendu les services qui leur donnent droit aux cotisations. La Société n'a aucune obligation juridique ou implicite de verser des montants supplémentaires autres que ceux qui sont prévus aux termes des régimes.

b) Régimes à prestations déterminées

La Société comptabilise ses obligations au titre de ces régimes de retraite aux employés ainsi que les coûts connexes, déduction faite de l'actif du régime, lorsque les services sont rendus. Le passif net de la Société au titre des prestations définies est calculé séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs gagnés par les participants au Régime au cours de l'exercice et des exercices précédents, en actualisant ce montant et en déduisant la juste valeur des actifs du régime.

La Société a établi divers régimes à prestations déterminées et a adopté les conventions suivantes :

- i. Le coût des prestations acquises par les employés est déterminé selon la méthode actuarielle de répartition des prestations qui est basée sur la meilleure estimation de la direction sur la progression de salaire, sur l'âge de retraite des employés, sur le taux d'actualisation et sur les taux de mortalité. Les évaluations actuarielles sont réalisées par des actuaires indépendants à chaque date de fin d'année financière.
- ii. Aux fins du calcul des coûts du régime, les actifs sont comptabilisés à la juste valeur et l'intérêt sur le coût des services rendus est pris en compte dans le coût d'intérêt.
- iii. Les gains et pertes actuariels sont reconnus dans les autres éléments du résultat global à chaque période de divulgation. Les coûts pour service passé découlant des modifications au régime sont comptabilisés immédiatement dans le bénéfice net dans la mesure où les prestations sont acquises.
- iv. Les régimes à prestations déterminées sont soumis à des exigences de financement minimales, ce qui pourrait générer, dans certains cas, un passif additionnel selon la norme d'IFRIC 14. Toute variation dans les passifs serait alors comptabilisée immédiatement dans le bénéfice net.

La charge de retraite comprend les éléments suivants :

- i. Le coût des prestations de retraite fournies en échange des services fournis par les participants du régime au cours de l'exercice.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

- ii. La charge (produit) nette d'intérêts sur le passif (actif) net au titre des prestations définies pour la période, en appliquant le taux d'actualisation utilisé pour évaluer l'obligation nette au titre des prestations définies au début de la période annuelle au passif (actif) net au titre des prestations définies, en tenant compte de tout changement du passif (actif) net au titre des prestations définies au cours de la période à la suite de contribution et de paiements de prestations.
- iii. Le coût des services passés.
- iv. Les gains et pertes sur des règlements ou des compressions.

l) Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. L'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés dans le bénéfice (la perte), sauf lorsqu'ils se rapportent à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global. Dans un tel cas, l'impôt exigible et l'impôt différé sont comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global, conformément au traitement comptable de l'élément auquel ils se rapportent.

La charge d'impôt sur le résultat de la Société est établie en fonction de règles et de règlements fiscaux qui peuvent donner lieu à des interprétations et nécessiter la formulation d'estimations et d'hypothèses qui pourraient être remises en question par les autorités fiscales. L'impôt sur le résultat exigible est l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale d'une période, d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et il comprend également tout ajustement de l'impôt à payer relativement à des exercices antérieurs. Les estimations de la Société relativement aux actifs et aux passifs d'impôt sur le résultat exigible sont réévaluées de façon périodique et ajustées lorsque les circonstances l'exigent, notamment lors de changements aux lois fiscales et aux directives administratives et de la résolution d'incertitudes par suite de la conclusion d'audits fiscaux ou de l'expiration des délais de prescription applicables selon les lois en vigueur. L'issue définitive des audits fiscaux gouvernementaux et d'autres événements peut s'écarter considérablement des estimations et hypothèses sur lesquelles la direction se fonde pour établir la charge d'impôt sur le résultat et évaluer les actifs et passifs d'impôt sur le résultat exigible.

L'impôt sur le résultat différé est comptabilisé au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables des actifs et des passifs inscrits à l'état consolidé de la situation financière et les bases fiscales correspondantes utilisées aux fins de l'impôt. Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont calculés selon les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés qui devraient s'appliquer au bénéfice imposable des exercices au cours desquels il est prévu que les différences temporelles se résorberont ou seront réglées. L'incidence d'une modification des taux d'impôt sur les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé est prise en compte dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle la modification entre en vigueur, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un élément comptabilisé dans les autres éléments du résultat global ou directement dans les capitaux propres de la période considérée ou d'une période passée.

La Société ne compense les actifs et passifs d'impôt sur le résultat que si elle a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de régler le montant net, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

Un actif d'impôt sur le résultat différé est comptabilisé dans la mesure où il est probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur auquel ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt sur le résultat différé sont examinés à chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable.

Les actifs et passifs d'impôt sur le résultat différé sont comptabilisés en tant qu'actifs ou passifs non courants, sans égard à la date de réalisation ou de règlement attendue.

m) Bénéfice par action

Le bénéfice de base par action se calcule en divisant le bénéfice net de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période. Le bénéfice dilué par action se calcule en ajustant le nombre moyen pondéré d'actions en circulation pour tenir compte du nombre d'actions supplémentaires émises découlant de l'exercice présumé des options sur actions, si elles ont un effet dilutif. Le nombre d'actions supplémentaires est calculé en présumant que le produit découlant de l'exercice des options ainsi que le montant de la rémunération fondée sur des actions non constatée, le cas échéant, servent à acheter des actions ordinaires au cours moyen de l'action pendant la période.

n) Régime d'options sur actions à l'intention du personnel
Régérées en actions

La valeur marchande à la date d'attribution des compensations payées en actions accordées aux employés est consignée comme une dépense d'emploi, avec une augmentation correspondante dans l'avoir des actionnaires, pendant la période où l'employé a acquis le droit aux attributions. Le montant consigné comme une dépense est ajusté afin de refléter le nombre d'attributions pour lesquelles les conditions de service et les conditions d'acquisition des droits autres que des conditions de marché sont remplies. De cette façon, le montant finalement comptabilisé dans les dépenses dépend du nombre d'attributions respectant réellement les conditions de service et les conditions de performance autres que des conditions de marché à la date d'acquisition des droits. En ce qui concerne les attributions de compensations payées en actions, sans condition d'acquisition des droits, la valeur marchande à la date d'attribution de la compensation payée en actions est évaluée pour refléter ces conditions. Il existe une régularisation pour toute différence entre les résultats escomptés et les résultats réels.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Réglées en trésorerie

Un passif est comptabilisé relativement aux services acquis et est enregistré à la juste valeur selon le cours des actions ordinaires de la Société dans les autres créditeurs non courants, à l'exception de la partie courante, qui est enregistrée dans les fournisseurs et autres créditeurs, avec comptabilisation de la charge correspondante dans les frais de vente et charges administratives et générales à titre de charges au titre des avantages du personnel.

Le montant comptabilisé en charges est ajusté pour refléter le nombre d'unités dont on s'attend à ce que les conditions de service et les conditions de performance correspondantes soient remplies de sorte que le montant finalement comptabilisé en charges est basé sur les primes qui répondent aux conditions de performance du marché à la date d'acquisition. À la fin de chaque période jusqu'au règlement du passif, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de juste valeur étant constatée dans les résultats consolidés du résultat global de la période.

o) Instruments financiers

La Société comptabilise initialement les actifs financiers à la date de transaction à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument.

Les actifs financiers sont initialement mesurés à leur juste valeur. Si l'actif financier n'est pas évalué subséquemment à sa juste valeur par profit et perte, alors, la mesure initiale inclut les coûts de transaction qui sont directement attribuables à l'acquisition ou la création de l'actif. Lors de la comptabilisation initiale, la Société classe ses actifs financiers, tel que mesuré par la suite, soit au coût amorti ou à la juste valeur, selon son modèle de gestion des actifs financiers et par les caractéristiques contractuelles des flux de trésorerie des actifs financiers.

i. Actifs financiers mesurés au coût amorti

Un actif financier est subséquemment mesuré au coût amorti, utilisant la méthode des intérêts effectifs et déduction faite de toute perte de valeur si :

- l'actif est détenu dans un modèle de gestion pour lequel l'objectif est de détenir l'actif afin d'obtenir des flux de trésorerie contractuels; et
- les termes contractuels de l'actif financier génèrent, à des dates spécifiques, des flux de trésorerie qui sont seulement des paiements de capital et/ou d'intérêts.

La Société classe actuellement sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie et ses clients et autres débiteurs comme des actifs mesurés au coût amorti.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société utilise le modèle de perte de crédit attendue pour calculer la dépréciation et reconnaît les pertes de crédit attendues comme une provision pour créances douteuses si elles se rapportent à un actif financier mesuré selon le coût amorti. La valeur comptable de ces actifs dans l'état consolidé de la situation financière est présentée déduction faite de toute provision pour créances douteuses.

ii. Actifs financiers mesurés à la juste valeur

Ces actifs sont mesurés à la juste valeur et les changements à cet égard, incluant tout intérêt ou revenu de dividende, sont comptabilisés en gain ou perte. Il n'y a en ce moment aucun actif financier mesuré à la juste valeur avec des changements à leur juste valeur comptabilisé en gain ou perte.

Cependant, pour les investissements en instruments de capitaux propres qui ne sont pas détenus pour la vente, la Société peut choisir à la comptabilisation initiale de présenter les gains et les pertes dans les autres éléments du résultat global. Pour ces investissements mesurés à la juste valeur par les autres éléments du résultat global, les gains et pertes ne sont jamais reclassés à l'état consolidé du résultat global, et aucune dépréciation n'est comptabilisée en gain ou perte. Les dividendes reçus de tels investissements sont comptabilisés en gain ou perte, à moins que le dividende représente clairement un remboursement d'une partie du coût de l'investissement. La Société ne possède en ce moment aucun instrument de capitaux propres qui n'est détenu pour la vente.

iii. Les passifs financiers sont classés dans les catégories suivantes :

Passifs financiers mesurés au coût amorti

La Société classe les passifs financiers non dérivés au coût amorti. Les passifs financiers non dérivés sont initialement comptabilisés à la juste valeur moins tous frais directement attribuables à la transaction. À la suite de la comptabilisation initiale, ces passifs sont mesurés au coût amorti en utilisant la méthode des intérêts effectifs. La Société classe actuellement les fournisseurs et autres créditeurs, la dette bancaire et la dette à long terme comme des passifs financiers mesurés au coût amorti.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Passifs financiers mesuré à la juste valeur

Les passifs financiers mesurés à la juste valeur sont initialement comptabilisés à la juste valeur et sont remesurés à chaque date de clôture avec tout changement à cet égard comptabilisé en gain ou perte à l'état consolidé du résultat global. La Société n'a, en ce moment, aucun passif financier mesuré à la juste valeur.

iv. Instruments financiers dérivés non couverts mesurés à la juste valeur

Les instruments financiers dérivés non couverts, s'il en existe, sont comptabilisés soit en actifs ou passifs mesurés initialement à la juste valeur. Les frais attribuables à la transaction sont comptabilisés en gain ou perte lorsqu'engagés. Tous les instruments financiers dérivés non désignés dans une relation de couverture sont classés comme instruments financiers à la juste valeur en gain ou perte. Tout changement subséquent de la juste valeur des contrats de taux de change non couverts est comptabilisé dans le coût des ventes pour la période dans laquelle il survient.

p) Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'actifs qualifiés, à savoir des actifs qui exigent une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisés, sont ajoutés au coût de ces actifs jusqu'à ce que les actifs se trouvent dans l'état nécessaire pour être exploités de la manière prévue par la direction.

Lorsque la Société n'a pas de coûts d'emprunt directement attribuables à l'acquisition d'actifs qualifiés, elle a recours à la moyenne pondérée des coûts d'emprunt. Les coûts d'emprunt ainsi ajoutés aux actifs qualifiés ne peuvent excéder les coûts d'emprunt engagés pendant la période correspondante.

Les produits tirés du placement temporaire de certains emprunts spécifiques en attendant qu'ils soient affectés à des actifs qualifiés sont déduits des coûts d'emprunt pouvant être inscrits à l'actif. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés dans le bénéfice net de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

q) Provisions

Des provisions sont comptabilisées si, du fait d'événements passés, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant inscrit à titre de provision représente la meilleure estimation de la contrepartie requise pour régler l'obligation actuelle à la date de clôture, compte tenu des risques et incertitudes associés à cette obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps de l'argent est significatif, les provisions sont évaluées à leur valeur actuelle.

i) Contrats déficitaires

Une provision pour contrats déficitaires est calculée et comptabilisée lorsque la Société conclut un contrat pour lequel les coûts inévitables qu'elle devra engager pour satisfaire à ses obligations contractuelles sont supérieurs aux avantages qu'elle s'attend à recevoir du contrat.

ii) Provisions environnementales

Les provisions environnementales se rapportent à la valeur actuelle des dépenses futures estimées associées aux obligations de rétablissement de l'intégrité environnementale de certaines propriétés. Les dépenses environnementales futures sont estimées compte tenu de la méthode de remise en état et de l'ampleur des travaux prévus conformément aux exigences réglementaires, aux pratiques sectorielles, à la technologie actuelle et aux utilisations possibles du site. L'estimation du montant des dépenses futures de remise en état est revue périodiquement à la lumière des informations disponibles. Le montant de la provision correspond à la valeur actuelle des dépenses de remise en état futures estimées actualisées selon un taux avant impôt reflétant les appréciations actuelles du marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée en tant que charge financière, tandis que la révision des estimations des dépenses environnementales futures et des taux d'actualisation est inscrite dans les frais de vente et les charges administratives et générales à l'état consolidé du résultat global.

r) Subventions publiques

Les subventions publiques liées à des actifs amortissables, notamment les crédits d'impôt à l'investissement, sont comptabilisées à l'état consolidé de la situation financière en réduction de la valeur comptable de l'actif connexe. Elles sont ensuite comptabilisées dans le bénéfice net, en tant que déduction de la charge d'amortissement, sur la durée d'utilité estimée de l'actif amortissable. Les autres subventions publiques sont comptabilisées dans le bénéfice net en tant que déduction de la charge connexe.

s) Présentation des dividendes et des intérêts payés dans les tableaux des flux de trésorerie

Les IFRS permettent la présentation des dividendes et des intérêts payés dans les activités opérationnelles ou les activités de financement, selon ce que la Société juge pertinent. La Société a choisi de classer les dividendes payés dans les flux de trésorerie liés aux activités de financement et les intérêts payés dans les flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles.

t) Charges financières

Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur les emprunts, la désactualisation des provisions et d'autres charges financières. Les coûts d'emprunt qui ne sont pas directement attribuables à l'acquisition, à la construction ou à la production d'un actif qualifié sont comptabilisés dans le bénéfice selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

u) *Investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence*

Les investissements comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence comprennent des participations dans une coentreprise. Une coentreprise est un accord selon lequel la Société partage le contrôle, et en vertu duquel la Société a des droits sur l'actif net de l'accord plutôt que des droits sur ses actifs et des obligations sur ses passifs. Les intérêts dans la coentreprise sont comptabilisés selon la méthode de la mise en équivalence. Ils sont d'abord comptabilisés aux coûts, qui comprennent les frais de transaction.

À la suite de la comptabilisation initiale, les états financiers consolidés de la Société comprennent la part de profits et de pertes et les autres éléments du résultat étendu des coentreprises enregistrées selon la méthode de mise en équivalence, jusqu'au jour où l'influence notable ou le contrôle partagé prend fin.

4. Informations supplémentaires sur le résultat global

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Charge au titre des avantages du personnel ⁽¹⁾	45 424	50 608
Ajustement de la désuétude des stocks incluse dans le coût des ventes	1 359	712
Amortissement inclus dans le coût des ventes	864	974
Amortissement inclus dans les frais de vente et charges administratives et générales	6 893	2 505
Gains (pertes) de change	307	(82)

- (1) Pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020, la Société était admissible à recevoir la Subvention Salariale d'Urgence du Canada (SSUC). La Société a reconnu un montant de 3,0 millions \$ relié à la SSUC pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020 contre les salaires correspondants. Au 30 novembre 2020, 30 mille \$ n'avaient pas encore été reçus du gouvernement.

5. Charges financières nettes

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Charge d'intérêts	950	2 134
Charge d'intérêts sur obligations locatives	681	-
Charge de désactualisation de la provision (note 13)	72	14
Autres charges financières	1 017	1 000
Charges financières	2 720	3 148
Revenus financiers	(1)	(11)
Charges financières nettes	2 719	3 137

6. Clients et autres débiteurs

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Clients	76 063	47 832
Provision pour créances douteuses	(122)	(144)
	75 941	47 688
Autres débiteurs	152	810
	76 093	48 498

7. Stocks

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Matières premières	7 154	6 393
Produits en cours	5 476	7 309
Produits finis	74 200	75 410
	86 830	89 112
Provision pour désuétude	(2 090)	(1 773)
	84 740	87 339

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le montant des stocks comptabilisé en charge au cours de l'exercice terminé le 30 novembre 2020 s'élevait à 347,0 millions \$ comparativement à 348,9 millions \$ l'an dernier. Un retour d'actif au titre du droit de récupérer les biens retournés de 1,0 million \$ a été inclus dans les stocks au 30 novembre 2020 (1,4 million \$ au 30 novembre 2019).

8. Immobilisations corporelles

	Terrains	Bâtiments, améliorations des cours et améliorations locatives	Équipement et mobilier	Matériel roulant	Matériel informatique	Total
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Coût						
Coût au 1 ^{er} décembre 2018	6 263	49 935	27 787	6 283	4 636	94 904
Additions	-	350	538	292	103	1 283
Dispositions	-	-	(24)	(2)	-	(26)
Coût au 30 novembre 2019	6 263	50 285	28 301	6 573	4 739	96 161
Reclassification d'actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	(69)	-	(69)
Additions	-	100	379	517	53	1 049
Dispositions	-	-	-	(11)	-	(11)
Coût au 30 novembre 2020	6 263	50 385	28 680	7 010	4 792	97 130
Amortissement cumulé						
Amortissement cumulé au 1 ^{er} décembre 2018	-	27 607	23 652	5 763	3 526	60 548
Amortissement	-	1 546	843	171	226	2 786
Dispositions	-	-	(10)	(1)	-	(11)
Amortissement cumulé au 30 novembre 2019	-	29 153	24 485	5 933	3 752	63 323
Reclassification d'actifs au titre de droits d'utilisation	-	-	-	(39)	-	(39)
Amortissement	-	1 496	767	238	204	2 705
Dispositions	-	-	-	(7)	-	(7)
Amortissement cumulé au 30 novembre 2020	-	30 649	25 252	6 125	3 956	65 982
Valeur comptable nette au 30 novembre 2019	6 263	21 132	3 816	640	987	32 838
Valeur comptable nette au 30 novembre 2020	6 263	19 736	3 428	885	836	31 148

9. Actifs incorporels

	Logiciel et Technologies	Relation client	Total
	\$	\$	\$
Coût			
Coût au 1 ^{er} décembre 2018	6 333	530	6 863
Additions	176	-	176
Coût au 30 novembre 2019	6 509	530	7 039
Additions	39	-	39
Coût au 30 novembre 2020	6 548	530	7 078
Amortissement cumulé			
Amortissement cumulé au 1 ^{er} décembre 2018	2 110	309	2 419
Amortissement	587	106	693
Amortissement cumulé au 30 novembre 2019	2 697	415	3 112
Amortissement	622	106	728
Amortissement cumulé au 30 novembre 2020	3 319	521	3 840
Valeur comptable nette au 30 novembre 2019	3 812	115	3 927
Valeur comptable nette au 30 novembre 2020	3 229	9	3 238

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

10. Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Actifs au titre de droits d'utilisation

	Bâtiments	Mobilier et équipements	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} décembre 2019 (note 3)	11 479	422	5 251	17 152
Additions	298	25	1 214	1 537
Amortissement	(2 052)	(150)	(2 122)	(4 324)
Dispositions	-	-	(41)	(41)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2020	9 725	297	4 302	14 324

Obligations locatives

	Bâtiments	Mobilier et équipements	Matériel roulant	Total
	\$	\$	\$	\$
Au 1 ^{er} décembre 2019 (note 3)	15 026	422	5 262	20 710
Additions	298	25	1 214	1 537
Remboursement anticipé de l'obligation locative	-	-	(41)	(41)
Charge d'intérêts sur obligation locative (note 5)	360	9	312	681
Paievements de l'obligation locative	(2 780)	(163)	(2 310)	(5 253)
Variation due au taux de change	30	-	(6)	24
Valeur comptable nette au 30 novembre 2020	12 934	293	4 431	17 658
Moins : portion courante	(2 538)	(132)	(1 645)	(4 315)
Valeur comptable nette au 30 novembre 2020	10 396	161	2 786	13 343

Le tableau suivant présente le montant comptabilisé dans l'état consolidé du résultat global pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020 lié aux contrats de location :

	30 novembre 2020
	\$
Amortissement des actifs au titre de droit d'utilisation	4 324
Charges d'intérêts sur obligation locative	681
Dépenses liées aux contrats de location à faible valeur et à court terme	274
Charges de location variables (non incluses dans l'évaluation de l'obligation locative)	1 094
Montant total comptabilisé pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020 – État consolidé du résultat global	6 373

Le tableau suivant présente une analyse des échéances des flux de trésorerie contractuels futurs non actualisés provenant des obligations locatives par exercice :

	\$
2021	5 128
2022	4 270
2023	3 741
2024	2 688
2025	1 404
Par la suite	2 681
Total des obligations locatives non actualisées	19 912

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

11. Dette bancaire

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Emprunts bancaires	12 000	5 000
Acceptations bancaires	12 000	25 000
Découvert bancaire	4 570	1 204
	28 570	31 204

En mai 2019, la Société a renouvelé son entente de crédit avec ses prêteurs actuels, soit deux banques à charte canadienne. L'entente de crédit comprend une marge maximale de 90 millions \$ échéant en mai 2021. De plus, un accordéon de 10 millions \$ est disponible une fois par année fiscale pour un maximum de 150 jours seulement.

Les fonds empruntés en vertu de cette entente de crédit portent intérêt au taux préférentiel plus une prime et sont garantis par une sûreté de premier rang sur l'universalité des biens meubles et immeubles de la Société. Au 30 novembre 2020, la Société respectait ses engagements financiers. Au 30 novembre 2020, selon l'entente de crédit, la Société utilisait 24,0 millions \$ de sa facilité de crédit comparativement à 30,0 millions \$ au 30 novembre 2019.

12. Fournisseurs et autres créditeurs

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Fournisseurs et charges à payer	31 056	20 438
Charges liées à la rémunération	5 965	5 569
Taxes de vente à payer	2 593	3 041
	39 614	29 048

13. Provision

Le site St-André (QC) de la Société présente des traces de contamination de surface continues provenant des activités de traitement antérieures dépassant les exigences réglementaires existantes. La Société a reçu l'approbation du plan de réhabilitation environnementale au cours de l'exercice 2016. La Société a mis ce plan en œuvre au cours de l'exercice 2016 et le traitement des sols sur le site sera effectué sur une période estimative de 5 ans. La remise en état restante devait avoir lieu au cours de l'exercice 2020. Malheureusement, en raison de la durée et de l'impact de la pandémie du COVID-19, aucun travail n'a été effectué au cours de l'exercice 2020. Le reste de la réhabilitation devrait maintenant avoir lieu au cours de l'exercice 2021, à moins que d'autres retards ne surviennent en raison de la pandémie COVID-19. En cas de retards supplémentaires, la Société pourrait devoir modifier son plan de réhabilitation au cours de l'exercice 2021 et soumettre pour approbation au ministère de l'Environnement un calendrier révisé pour achever la réhabilitation, en tenant compte de tout impact possible des conditions sanitaires existantes. En nous basant sur les informations actuellement disponibles, les provisions au 30 novembre 2020 sont jugées par la direction comme étant adéquates pour couvrir tout coût projeté pouvant être engagé à l'avenir.

Étant donné la nature à long terme de ce passif, la quantité de sol à traiter et les coûts à engager constituent la plus grande incertitude dans l'estimation de la provision. Plus particulièrement, la Société a présumé que le site sera remis en état en utilisant les technologies et les matériaux actuellement disponibles. La Société a reçu une estimation raisonnable, qui reflète différentes hypothèses tenant compte du prix individuel des différentes composantes. La provision a été calculée à l'aide d'un taux d'actualisation de 3,6 %, et d'un taux d'inflation de 0,7 %.

Les changements de la provision ont été comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Solde - au début de l'exercice	1 470	1 653
Changements dus :		
Révisions des dépenses futures	(59)	187
Charge de désactualisation	72	14
Dépenses engagées	(10)	(384)
Solde - à la fin de l'exercice	1 473	1 470
Tranche à court terme	1 473	1 470

Les changements d'estimations de dépenses futures représentent le résultat des révisions périodiques relatives aux hypothèses supportant la provision, incluant les dépenses de réhabilitation ainsi que les exigences réglementaires.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

14. Capital social

a) Autorisé

Un nombre illimité d'actions ordinaires, sans valeur nominale.

	30 novembre 2020	30 novembre 2019	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	Nombres d'actions	Nombres d'actions	\$	\$
Actions en circulation au début de l'exercice	8 562 554	8 506 554	9 424	9 152
Émission d'actions différées (note 14 b))	-	56 000	-	272
Actions en circulation à la fin de l'exercice	8 562 554	8 562 554	9 424	9 424

b) Rémunération en actions

Le 15 janvier 2017, la Société a accordé des actions différées à un dirigeant clé. En vertu de ce programme, le dirigeant était admissible à recevoir des actions de la Société si des cibles précises non reliées au marché étaient atteintes. Les actions ont été acquises le 30 novembre 2017, car la Société a atteint les cibles de performance non reliées au marché à cette date. Le 12 avril 2019, la Société a modifié ces actions différées pour permettre le règlement en espèces à la discrétion du dirigeant clé. Le règlement en espèces permet au dirigeant clé de recevoir un paiement en espèces égal au nombre d'actions différées exercées multiplié par la juste valeur marchande des actions calculée en utilisant le cours de clôture moyen des vingt jours de bourse précédents. Le 12 avril 2019 (date de la modification), sur la base d'un cours de clôture moyen des actions de 6,27 \$ pour les vingt jours de bourse précédant le 12 avril 2019, un montant de 351 mille \$ a été transféré des résultats non distribués aux charges liées à la rémunération.

À la fin de chaque période de présentation jusqu'à ce que le passif soit réglé, la juste valeur du passif est réévaluée, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans les résultats de la période. Au 14 novembre 2019, sur la base d'un cours de clôture de 4,85 \$, le dirigeant clé a exercé son droit et a reçu 56 000 actions de la Société. La Société a constaté une récupération de la rémunération fondée sur des actions de néant en charges au titre des avantages sociaux pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020 et 79 mille \$ pour l'exercice terminé le 30 novembre 2019, avec une variation correspondante des passifs liés à la masse salariale. Toutes les actions au titre de cette attribution ont été émises en 2019 et, par conséquent, le passif lié à la masse salariale est nul aux 30 novembre 2020 et 2019.

c) Bénéfice net et dividende par action

Les calculs du bénéfice net par action de base et dilué sont basés sur les éléments suivants :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Bénéfice net		
- de base	13 811	3 054
- dilué (voir note 14b))	13 811	2 997
Moyenne pondérée d'actions		
- de base	8 562 554	8 508 888
- dilué	8 562 554	8 562 554

Des dividendes par action de 0,35 \$ et de 0,20 \$ ont été déclarés au cours des exercices 2020 et 2019, respectivement. Des dividendes de 0,20 \$ et de 0,10 \$ par action ont été versés dans les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019, respectivement. Aux 30 novembre 2020 et 2019, la Société avait un dividende payable de 2,1 millions \$ et 0,9 million \$, respectivement.

15. Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôts se détaille comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Exigibles	5 717	1 394
Différés	(506)	(179)
	5 211	1 215

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

La charge d'impôts sur les bénéfices est calculée au taux d'imposition réel, qui diffère du taux d'imposition de base des sociétés prescrit par la loi, comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Bénéfice avant impôt sur le résultat	19 022	4 269
Taux d'imposition prescrit par la loi (%)	27,4	27,7
Charge d'impôts sur le résultat selon les taux mentionnés ci-dessus	5 212	1 183
Ajustées pour :		
Différences permanentes	17	34
Écart du taux de renversement prévu versus le taux courant	(29)	(3)
Autres	11	1
	5 211	1 215

Les écarts temporaires qui donnent lieu à des actifs et passifs d'impôts différés sur le résultat se détaillent comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Actif (passif) d'impôt différé sur le résultat :		
Actif reporté au titre des régimes de retraite	(204)	(432)
Provisions et autres	969	883
Immobilisations corporelles	(2 360)	(3 631)
Actifs incorporels	(2)	(29)
Passif net d'impôt différé	(1 597)	(3 209)

16. Avantages postérieurs à l'emploi

La Société possède de nombreux régimes de retraite offrant des prestations de retraite à la plupart de ses employés.

Le régime de retraite des employés horaires (régime horaire) est un régime de retraite hybride financé par les cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les revenus de carrière moyens pour les années de service jusqu'au 30 avril 2008. Jusqu'à cette dernière date, il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées, mais il a été modifié à compter du 1^{er} mai 2008 par l'introduction d'un volet de cotisations déterminées.

Le régime de retraite pour les employés salariés (régime des salariés) est aussi un régime hybride financé par des cotisations de l'employeur et des participants. Les prestations déterminées sont basées sur les années de service jusqu'au 31 mai 2007 et les revenus de fin d'emploi moyens calculés à la première de ces dates, soit celle de la retraite, soit celle de la cessation d'emploi, soit celle du décès. Il s'agissait uniquement d'un régime à prestations déterminées pur jusqu'au 31 mai 2007, mais il a été modifié à compter du 1^{er} juin 2007 afin d'introduire un volet à cotisations déterminées. En ce qui concerne le volet à cotisations déterminées, la Société effectue une cotisation égale à celle des employés.

Tous les employés ont cessé de cumuler des années de service en vertu du volet à prestations déterminées des régimes.

A. Régimes à cotisations déterminées

La Société contribue à plusieurs régimes à cotisations déterminées et des régimes 408 Simple IRA (pour ses employés américains). Les charges de retraite en vertu de ces régimes sont égales aux cotisations de la Société. Ces charges de retraite pour l'exercice terminé le 30 novembre 2020 sont de 1,3 million \$ (identique en 2019).

B. Régimes à prestations déterminées

La date d'évaluation des actifs et obligation des régimes est le 30 novembre. Les plus récentes évaluations actuarielles aux fins de financement ont été déposées auprès des organismes de réglementation en matière de pension le 31 décembre 2018 pour les deux régimes. La prochaine évaluation actuarielle pour les deux régimes aux fins de financement est au plus tard le 31 décembre 2021.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les informations relatives aux régimes de retraite à prestations déterminées se présentent comme suit :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	53 642	49 369
Intérêts débiteurs	1 542	1 881
Prestations versées	(2 711)	(2 259)
(Gain) perte actuarielle		
Changement des hypothèses financières	2 516	6 373
Impact des ajustements d'expérience	-	(1 722)
Solde à la fin de l'exercice	54 989	53 642

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Actifs des régimes		
Juste valeur au début de l'exercice	55 255	52 016
Revenus d'intérêts	1 585	1 982
Cotisations de l'employeur	41	4
Prestations versées	(2 711)	(2 259)
Frais de gestions payés à partir des actifs des régimes	(343)	(151)
Rendement des actifs des régimes en excédent des revenus d'intérêts	1 925	3 663
Juste valeur à la fin de l'exercice	55 752	55 255
Actif net	763	1 613

Le rendement réel des actifs des régimes était de 3,5 millions \$ en 2020 et 5,6 millions \$ en 2019.

La situation de la capitalisation des régimes au titre des prestations constituées comprend les montants suivants :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Obligation au titre des prestations constituées :		
- Capitalisé	15 615	15 325
- Partiellement capitalisé	39 374	38 317
Juste valeur des régimes		
- Capitalisé	17 560	17 547
- Partiellement capitalisé	38 192	37 708
Situation de capitalisation – surplus (déficit)		
- Capitalisé	1 945	2 222
- Partiellement capitalisé	(1 182)	(609)

Les principales hypothèses actuarielles retenues par la Société sont les suivantes :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	%	%
Obligation au titre des prestations constituées :		
Taux d'actualisation	2,60	2,95
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00
Charge nette au titre des régimes :		
Taux d'actualisation	2,95	3,90
Taux de croissance de la rémunération	3,00	3,00

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Charge nette au titre des régimes :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Intérêts débiteurs	1 542	1 881
Revenus d'intérêts	(1 585)	(1 982)
Frais de gestion	343	151
Charge nette au titre des régimes	300	50

La charge nette au titre des régimes est enregistrée au coût des marchandises vendues et aux frais de vente et charges administratives et générales présentés à l'état consolidé du résultat global.

Composition réelle des actifs des régimes par catégorie :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	%	%
Titres de capitaux propres		
Actions canadiennes	20	21
Actions américaines	18	19
Actions internationales	18	18
Titre de créance :		
Titres d'emprunts de type universel	44	42
Tous les placements sont cotés sur un marché actif		

Historique des déficits et des gains et pertes liés à l'expérience :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Prestations constituées	54 989	53 642
Juste valeur des régimes	55 752	55 255
Surplus	763	1 613
(Gains) pertes liées à l'expérience des passifs des régimes * :		
Montant	-	(1 722)
Pourcentage des passifs au début de l'année	0 %	3,49 %
<i>* Excluant l'impact des changements d'hypothèses</i>		

Un changement de 1 % du taux d'actualisation n'aura pas un impact significatif sur la charge de retraite.

Montant, échéancier et degré d'incertitude des flux de trésorerie futurs :

- Analyse de sensibilité**

Sensibilité au taux d'actualisation :

	Baisse de 0,25 %	Hypothèse utilisée	Hausse de 0,25 %
Obligation au titre des prestations constituées	56 910 \$	54 989 \$	53 172 \$
Taux d'actualisation	2,35 %	2,60 %	2,85 %

Sensibilité à l'espérance de vie :

	Hausse d'un an	Hypothèse utilisée
Obligation au titre des prestations constituées	56 713 \$	54 989 \$
Taux de mortalité (CPM2014Priv – MI2017)		
Espérance de vie d'un homme de 65 ans	23,0 ans	22,0 ans
Espérance de vie d'une femme de 65 ans	25,5 ans	24,5 ans

- Politique de financement**

Goodfellow inc. cote les montants requis pour se conformer aux législations provinciale et fédérale.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019

(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

- Cotisations prévues

Le total des paiements en espèces au titre des avantages sociaux futurs pour 2020, composé des liquidités versées par la Société à ses régimes de retraite capitalisés, était de 41 mille \$ (4 mille \$ en 2019). Sur la base de la dernière évaluation actuarielle au 31 décembre 2018, aucune cotisation n'est nécessaire pour 2021.

- Duration

La duration moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations constituées est de 14 années.

17. Informations additionnelles sur les flux de trésorerie

Variation des éléments sans effet sur la trésorerie du fonds de roulement

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Clients et autres débiteurs	(27 632)	1 510
Stocks	2 599	5 205
Charges payées d'avance	(126)	590
Fournisseurs et autres créditeurs	11 042	(449)
	(14 117)	6 856

Transactions sans effet sur la trésorerie

La Société a acquis des immobilisations corporelles et actifs incorporels pour lesquels un montant de 4 mille \$ demeurait impayé au 30 novembre 2020 (386 mille \$ au 30 novembre 2019).

Le rapprochement des mouvements de passifs et des flux de trésorerie résultant des activités de financement est le suivant :

	Emprunts bancaires	Acceptations bancaires	Obligations locatives	Total
<i>Changement lié au passif</i>	\$	\$	\$	\$
Exercice terminé le 30 novembre 2019				
Charges d'intérêts	433	1 701	-	2 134
Intérêts payés	443	1 711	-	2 154
Exercice terminé le 30 novembre 2020				
Charges d'intérêts	283	667	681	1 631
Intérêts payés	252	562	681	1 495

18. Instruments financiers et gestion du risque financier

Gestion du risque

La Société est exposée à des risques financiers qui découlent des fluctuations des taux d'intérêt et des taux de change ainsi que de la volatilité de ces taux.

Risque lié au financement et risque de liquidité

La Société obtient du financement à court terme auprès de deux banques à charte canadienne.

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2020 s'établissent comme suit :

Passifs financiers	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois	36 mois et plus
Dette bancaire	28 570	28 570	28 570	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	39 614	39 614	39 614	-	-
Dividende à payer	2 141	2 141	2 141	-	-
Total des passifs financiers	70 325	70 325	70 325	-	-

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Les échéances contractuelles des passifs financiers au 30 novembre 2019 s'établissent comme suit :

Passifs financiers					
	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	De 0 à 12 mois	De 12 à 36 mois	36 mois et plus
Dettes bancaires	31 204	31 204	31 204	-	-
Fournisseurs et autres créditeurs	29 048	29 048	29 048	-	-
Dividende à payer	856	856	856	-	-
Obligations locatives	43	43	15	28	-
Total des passifs financiers	61 151	61 151	61 123	28	-

Risque de taux d'intérêt

La Société détient une facilité de crédit renouvelable pour financer ses besoins en fonds de roulement. Les frais d'intérêts de cette facilité de crédit dépendent du taux préférentiel des banques canadiennes et américaines. L'augmentation de ce taux aura, le cas échéant, une incidence défavorable sur la rentabilité de la Société. La direction ne croit pas que la fluctuation des taux d'intérêt aura une incidence importante sur ses résultats d'exploitation. Une fluctuation de 1 % du taux d'intérêt sur la dette bancaire de 28,6 million \$ accroîtrait annuellement les dépenses d'intérêt de 0,3 million \$.

Risque de change

La Société pourrait recourir à des contrats de change à terme pour couvrir certains créditeurs et, à l'occasion, des engagements d'achats futurs libellés en dollars US, en euros et en livres sterling. Une variation de 5 % du dollar canadien par rapport aux monnaies étrangères n'aurait pas d'incidence significative sur le bénéfice net de la Société.

Au 30 novembre 2020, la Société était exposée au risque de change par l'intermédiaire des éléments suivants :

Actifs et passifs financiers mesurés à leurs coûts amortis

	Dollars US	Livres sterling	Euros
Trésorerie	1 416	212	10
Dettes bancaires	(1 462)	-	-
Clients et autres débiteurs	7 051	145	-
Fournisseurs et autres créditeurs	(3 775)	(77)	(275)
Obligations locatives	(515)	-	-
Exposition nette	2 715	280	(265)
Taux de change du \$ CA au 30 novembre 2020	1,3001	1,7318	1,5508
Impact sur le bénéfice net en fonction d'une fluctuation de 5 % du \$ CA	127	17	(15)

Risque de crédit

La Société est exposée à un risque de crédit de la part de ses clients. En s'assurant d'une composition diversifiée de sa clientèle, ce risque est atténué en réduisant le montant auquel la Société est exposée envers l'un ou l'autre de ses clients. De plus, la Société utilise un système de gestion du crédit pour limiter le risque de pertes dues à l'insolvabilité ou à une faillite d'un de ses clients. Elle a également recours à l'assurance-crédit afin de réduire les pertes dues aux créances irrécouvrables. Finalement, la Société a adopté une politique de crédit qui définit les conditions de crédit devant être respectées par ses clients. Des limites précises de crédit sont établies pour chaque client et sont régulièrement révisées. En se basant sur la tendance historique de paiement, les renseignements actuels en matière de crédit et l'expérience disponible, la Société juge qu'à l'exception des provisions pour créances douteuses déjà enregistrées, aucune provision pour créances douteuses n'est nécessaire en ce qui concerne les comptes clients qui sont courants ou en souffrance. La Société ne possède de contrats à long terme avec aucun de ses clients. Les contrats de distribution sont normalement attribués annuellement et peuvent être révoqués. Dans son évaluation de la provision pour pertes sur créances douteuses au 30 novembre 2020, la Société a tenu compte de l'impact économique de la pandémie de COVID-19 sur son évaluation, y compris le risque de défaillance de ses clients étant donné le ralentissement économique provoqué par cette pandémie. Cela n'a pas été considéré comme significatif.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le tableau suivant présente les informations sur l'exposition au risque de crédit et sur les pertes de crédit attendues sur les clients :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Courant	70 326	42 898
En souffrance - 31 à 60 jours	2 752	3 238
En souffrance - 61 à 90 jours	1 620	735
En souffrance - 91 à 120 jours	712	397
En souffrance - Plus de 120 jours	653	564
	76 063	47 832
Provision pour créances douteuses	(122)	(144)
Solde à la fin de la période	75 941	47 688

Au 30 novembre 2020, les pertes de créances attendues se sont limitées à 122 mille \$ et, par conséquent, les pertes de créances attendues liées à l'âge des comptes clients n'ont pas été présentées séparément dans le tableau ci-dessus.

Dépendance économique

Seulement un client important contribue plus de 10 % aux ventes totales de la Société au cours de l'exercice 2020 (identique l'an dernier). Ce qui suit représente le total des ventes constituées principalement de divers produits de bois des clients importants :

(en milliers de dollars)	Exercices terminés les			
	30 novembre 2020		30 novembre 2019	
	\$	%	\$	%
Ventes aux clients importants qui ont contribué plus de 10 % du total des ventes de la Société	67 716	14,9	58 019	12,9

La perte d'un client important pourrait avoir un impact majeur sur les résultats, les opérations et sur la santé financière de la Société. Les valeurs comptables des actifs financiers représentent le risque de crédit maximal.

Juste valeur

La juste valeur est le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans le cadre d'une transaction normale entre des intervenants sur le marché à la date d'évaluation. La juste valeur est fondée sur l'information disponible sur le marché. En l'absence d'une telle information, elle est estimée à l'aide de techniques d'actualisation de la valeur et d'hypothèses concernant le montant et le calendrier des flux de trésorerie futurs et les taux d'actualisation compte tenu du niveau approprié de risque lié aux instruments.

La juste valeur estimative pourrait différer du montant qui serait obtenu advenant le règlement immédiat des instruments. La valeur comptable des comptes de trésorerie, comptes clients et autres débiteurs, dette bancaire, fournisseurs et autres créditeurs et obligation locative se rapproche de leurs justes valeurs.

19. Gestion du capital

Les objectifs de la Société sont les suivants :

1. Maintenir sa souplesse financière afin de préserver sa capacité à respecter ses obligations financières;
2. Maintenir un ratio dette/équité faible pour préserver sa capacité à poursuivre sa stratégie de croissance interne;
3. Maintenir des ratios financiers selon les exigences requises; et
4. Fournir un rendement adéquat à ses actionnaires.

La Société définit son capital comme l'avoir des actionnaires et ses dettes. L'avoir des actionnaires comprend le montant payé de capital-actions pour les actions émises, entièrement payées et libérées plus les résultats non distribués calculés sur une base consolidée selon les IFRS. La dette comprend l'endettement bancaire réduit par les montants de trésorerie et d'équivalents de trésorerie. La capitalisation représente la somme de la dette et des capitaux propres.

La Société gère sa structure de capital et effectue des ajustements en fonction des changements des conditions économiques et des caractéristiques de risque des actifs sous-jacents. Afin de maintenir ou d'ajuster sa structure de capital, la Société peut ajuster le montant des dividendes payés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou racheter des actions en vertu du cours normal d'offre de l'émetteur, acquérir ou vendre des actifs afin d'améliorer sa performance et sa flexibilité financière ou retourner du capital aux actionnaires. L'utilisation première du capital par la Société est pour financer des augmentations du fonds de roulement sans effet sur la trésorerie et des dépenses en capital pour augmenter sa capacité de production. La Société finance ses besoins à même le fonds de roulement provenant de l'exploitation et de ses facilités de crédit d'exploitation. La stratégie et les objectifs financiers de la Société demeurent pratiquement inchangés.

La Société est soumise à certains engagements en vertu de son entente de crédit. Ces engagements comprennent un ratio dette/équité et un ratio de couverture des intérêts. La Société surveille ses ratios sur une base mensuelle.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

La Société respecte actuellement toutes les exigences en capital imposées par toute entité externe. La Société ne fait l'objet d'aucune autre obligation relative à son capital imposée par quelque entité externe autre que celles prévues en vertu de son entente de crédit. La Société juge que tous ces ratios se situent dans des limites raisonnables, en tenant compte de la taille relative de la Société et de ses objectifs de gestion du capital.

Aux 30 novembre 2020 et 2019, la Société a réalisé les résultats suivants eu égard à ses objectifs de gestion du capital :

	Au 30 novembre 2020	Au 30 novembre 2019
Gestion du capital		
Ratio de la dette sur le capital	17,3 %	20,6 %
Ratio de couverture des intérêts	11,9	3,5
Rendement sur l'avoir des actionnaires	11,4 %	2,7 %
Ratio du fonds de roulement	2,1	2,2
BAlIA	29 498 \$	10 885 \$

Ces mesures ne sont pas exigées par l'IFRS et sont définies par la Société comme suit :

- Le ratio de la dette sur le capital représente la dette par l'avoir des actionnaires. La dette est définie comme étant la dette bancaire moins l'encaisse et les équivalents d'encaisse. La capitalisation correspond à la dette plus l'avoir des actionnaires. Le ratio est calculé sans l'impact de l'IFRS 16 pour se conformer à ses engagements bancaires.
- Le ratio de couverture des intérêts représente le BAlIA au cours de la période pour laquelle le calcul est effectué sur les frais d'intérêts pour la même période sur une base consolidée, calculé sur une période continue de quatre trimestres. Le ratio est calculé sans l'impact de l'IFRS 16 pour se conformer à ses engagements bancaires.
- Le rendement sur l'avoir des actionnaires correspond au bénéfice (à la perte) net divisé par l'avoir des actionnaires.
- Le ratio du fonds de roulement est le total des actifs à court terme divisé par le total des passifs à court terme.
- BAlIA est le bénéfice avant intérêts, impôts et amortissement.

20. Passifs et engagements éventuels

Passifs éventuels

Dans le cours normal des affaires, certaines actions en responsabilité pour les produits et d'autres réclamations ont été entreprises contre la Société, et, s'il y a lieu, ses fournisseurs. Bien qu'il existe des difficultés inhérentes à prévoir les résultats de telles actions, la direction a vigoureusement contesté la validité de ces réclamations, le cas échéant, et, à sa connaissance actuelle, elle croit que celles-ci sont sans fondement et ne s'attend pas à ce que les résultats de ces réclamations, en tenant compte des couvertures d'assurance en vigueur ou de la nature des réclamations, prises individuellement ou dans leur ensemble, puissent avoir un impact négatif important sur la position financière consolidée, les résultats d'exploitation ou les bénéfices futurs de la Société.

Engagements

Au 30 novembre 2020, l'obligation minimale d'achat futur pour l'année suivante était de 418 mille \$.

21. Opérations entre parties liées

Rémunération du personnel de direction

Le personnel de direction comprend les membres du conseil d'administration, les cadres supérieurs et les cadres dirigeants. Le tableau suivant présente la rémunération des cadres et autres membres de la direction au cours des exercices terminés le :

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Salaires et autres avantages à court terme	1 943	1 756
Avantages postérieurs à l'emploi	103	105
	2 046	1 861

22. Information sectorielle et chiffre d'affaires

La Société dirige ses opérations dans un seul secteur d'activité. Les revenus proviennent de la vente de différents produits du bois et les charges d'exploitation sont gérées à l'échelle de l'entreprise. La presque totalité des immobilisations corporelles de la Société est située au Canada.

NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS
Pour les exercices terminés les 30 novembre 2020 et 2019
(les montants dans les tableaux sont en milliers de dollars, sauf pour les montants par action)

Le tableau suivant représente les ventes ventilées par marchés géographiques et par catégories décrivant comment la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude des ventes et des flux de trésoreries sont affectés par les facteurs économiques :

Principaux marchés géographiques

Le chiffre d'affaires de la Société provient de clients situés au Canada dans une proportion approximative de 87 % (85 % en 2019), de clients situés aux États-Unis dans une proportion approximative de 8 % (9 % en 2019) et de clients situés dans d'autres marchés dans une proportion approximative de 5 % (6 % en 2019).

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Canada	396 636	381 965
États-Unis	37 054	41 352
Exportation	20 413	26 270
	454 103	449 587

Catégories de vente

	30 novembre 2020	30 novembre 2019
	\$	\$
Plancher	95 104	95 808
Panneaux de commodité et de spécialité	72 858	74 305
Matériaux de construction	50 278	47 313
Bois d'oeuvre	235 863	232 161
	454 103	449 587

INFORMATIONS GÉNÉRALES

CONSEIL D'ADMINISTRATION

G. Douglas Goodfellow **
Président du Conseil
Goodfellow inc.

Claude Garcia */**
Président du comité de rémunération exécutif

Stephen A. Jarislowsky */**
Administrateur
Fondateur de Jarislowsky, Fraser ltée

Normand Morin */**
Président du comité d'audit

David A. Goodfellow
Administrateur

Alain Côté */**
Administrateur principal

* Membre du comité d'audit

** Membre du comité de rémunération exécutif

DIRIGEANTS

Patrick Goodfellow
Président et
Chef de la direction

Charles Brisebois
Chef des finances et
Secrétaire du Conseil

G. Douglas Goodfellow
Président du Conseil

Mary Lohmus
Vice-présidente exécutive,
Ontario et l'Ouest du Canada

David Warren
Vice-président senior
Atlantique

Luc Dignard
Vice-président
Ventes, Québec

Jeff Morrison
Vice-président
Comptes nationaux

Luc Pothier
Vice-président
Opérations

Eric Bisson
Vice-président
Québec

Harry Haslett
Vice-président
Ventes et marketing, Atlantique

AUTRES INFORMATIONS

Siège social
225, rue Goodfellow
Delson (Québec) J5B 1V5
Tél.: 450-635-6511
Télec. : 450- 635-3730

Avocats
Bernier Beaudry
Québec (Québec)
Fasken Martineau
Montréal (Québec)

Auditeurs
KPMG s.r.l./S.E.N.C.R.L.
Montréal (Québec)

Agent de transfert et registraire
Services aux investisseurs
Computershare inc., Montréal (Québec)

Titre
Bourse de Toronto
Symbole : GDL

Filiales
Goodfellow Distribution Inc.
Quality Hardwoods ltée



DIVISIONS

CANBAR

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Télé. : 905 854-6104

OLIVER LUMBER

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 416 233-1227
1 800 268-2471
Télé. : 416 233-0015

QUALITY HARDWOODS LTÉE

B.P. 40 - 196 Crois Latour
Powassan ON POH 1Z0
Tél. : 705 724-2424
Télé. : 705 724-6053

NOS SUCCURSALES

SIÈGE SOCIAL

MONTRÉAL / DELSON

225 rue Goodfellow
Delson QC J5B 1V5
Tél. : 450 635-6511
1 800 361-6503
Télé. : 450 635-3729/30

QUÉBEC

5100 rue John Molson
Québec QC G1X 3X4
Tél. : 418 650-5100
1 800 463-4318
Télé. : 418 650-0171

DARTMOUTH

20 route Vidito
Dartmouth NS B3B 1P5
Tél. : 902 468-2256
Maritimes 1 800 565-7563
Télé. : 902 468-9409

WINNIPEG

1431 ave Church - Unité B
Winnipeg MB R2X 1G5
Tél. : 204 779-3370
1 800 955-9436
Télé. : 204 779-3314

É.-U.

368 rue Pepsi
Manchester NH 03109
Tél. : 603 623-9811
1 800 990-0722
Télé. : 603 623-9484

EDMONTON

11128 - 158e rue
Edmonton AB T5M 1Y4
Tél. : 780 469-1299
Télé. : 780 469-1717

OTTAWA

3091 rue Albion Nord
Ottawa ON K1V 9V9
Tél. : 613 244-3169
1 800 577-7842
Télé. : 613 244-0488

MONCTON

660 route Edinburgh
Moncton NB E1E 4C6
Tél. : 506 857-2134
Maritimes 1 800 561-7965
Télé. : 506 859-7184

CALGARY

2600 - 61e avenue S.E.
Calgary AB, T2C 4V2
Tél. : 403 252-9638
1 888 316-7208
Télé. : 403 252-9516

R-U.

Ningbo Distribution
Unité 4 - 1e avenue
Redwither Business Park
Wrexham Industrial Estate
Wrexham, UK, LL13 9XP
Tel: 01691 718872
goodfellowuk.com

SASKATOON

802 58e rue Est
Saskatoon SK S7K 5Z4
Tél. : 306 242-9977
Télé. : 306 242-9997

TORONTO / CAMPBELLVILLE

B.P. 460 - 9184 rue Twiss
Campbellville ON LOP 1B0
Tél. : 905 854-5800
1 800 263-6269
Télé. : 905 854-6104

DEER LAKE

4 route Wellon
Deer Lake NL A8A 2G5
Tél. : 709 635-2991
Cell. : 709 638-0574
Télé. : 709 635-3079

VANCOUVER

2060 place Van Dyke
Richmond BC V6V 1X9
Tél. : 604 940-9640
1 800 821-2053
Télé. : 604 940-9641